

# Survilliers Mag'

Janvier 2022  
N°143

## URBANISME

Le PLU  
p.16

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

La consommation durable  
p.24

## NOS JEUNES

Le Lab ouvre  
ses portes  
p.31

*Madame le Maire  
et les membres du  
Conseil Municipal vous présentent  
leurs meilleurs vœux de bonne année.*

[www.survilliers.fr](http://www.survilliers.fr)  
facebook : @villedesurvilliers



# SOMMAIRE

## 4 RETOUR EN IMAGES

## 6 VIE PRATIQUE

*Travaux : la transformation du Colombier  
Stop aux dépôts sauvages !  
Changement du jour de collecte de vos déchets  
La cartoucherie, appel à témoignages*

## 10 VIE POLITIQUE

*Rencontre avec Éric Szwec  
Élection 2022*

## 12 TRANSPORTS

*Liaison Roissy-Picardie*

## 14 DOSSIER SPÉCIAL NOËL

## 16 URBANISME

*Le PLU  
Logements sociaux*

## 24 DÉVELOPPEMENT DURABLE

*La consommation durable  
Vos objets se recyclent !*

## 28 SANTÉ

*Interview de Nadia Kessali, sage-femme  
L'actualité santé*

## 30 NOS SÉNIORS

*Le club de l'âge d'or*

## 31 NOS JEUNES

*Le Lab ouvre ses portes*

## 32 NOS ENFANTS

*Quoi de neuf chez les pitchounes ?  
Rencontre avec Mme Bégnic  
directrice de la primaire du Colombier*

## 34 CULTURE

*L'école de Musique  
Coups de coeur à la bibliothèque.*

## 36 VIE ASSOCIATIVE

*Découverte des aiguilles en fêtes  
L'actualité des associations*

## 38 TRIBUNE

## 39 AGENDA



Le Maire,  
Adeline ROLDAO-MARTINS



Chères Survilloises,

Chers Survillois,

Après une année 2021 fortement marquée par la lutte contre la pandémie de Covid-19, dont les conséquences seront peut-être durables, nous aspirons tous à vivre une année 2022 plus sereine.

Durant cette année, plusieurs acteurs ont œuvré activement pour nous aider à traverser cette période éprouvante. Les services municipaux ont fait preuve d'adaptabilité pour nous permettre de conserver une vie la plus « normale » et agréable possible. Les associations ont également dû se réinventer. Toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour animer la vie locale n'ont pas tari de motivation pour poursuivre les différentes activités sportives,

culturelles et de loisirs que nous affectionnons.

Je les remercie tous très sincèrement.

Les enseignants, soignants, pompiers et force de l'ordre sont particulièrement sollicités et répondent toujours présents malgré des contraintes toujours plus grandes. Ils peuvent compter sur notre soutien le plus absolu.

Les articles qui vous sont proposés dans ce magazine traduisent les engagements et réalisations nombreuses l'année 2021.

*La proximité est le maître mot de 2022*

En effet, la pandémie a été l'occasion de réaffirmer l'importance du service public, au cœur de notre société, et de ses agents, jadis trop souvent dans l'ombre, qui ont pu révéler dans la crise leur dévouement essentiel au service de tous et leur sens du devoir.

En ce début d'année, le virus est toujours très présent mais la vaccination permet de

limiter son impact et les cas graves.

Pour autant en ce début d'année la prudence est de rigueur. Nous avons été contraints d'annuler des événements où nous prenions tous beaucoup de plaisir à nous retrouver. Evidemment cela nous attriste profondément, mais nous ne pouvons prendre aucun risque. La santé des survillois est notre priorité et l'affaire de tous. C'est pourquoi je vous invite à rester vigilants en respectant les gestes barrières, en portant votre masque et en veillant sur les plus fragiles.

2022 sera l'année de la proximité, afin de réfléchir et finaliser ensemble des réalisations importantes telles que le nouveau centre bourg dit « La Cour aux blés », le complexe sportif, l'aménagement de la place des tilleuls, la rénovation énergétique des écoles. Chaque acteur y sera associé.

La proximité est au cœur de notre engagement car une ville est véritablement humaine quand elle porte attention à tous et propose une qualité de vie avec des infrastructures modernisées et adaptées.

Nous formons le vœu que 2022 soit une année plus heureuse et apaisée que la précédente et que chacune et chacun d'entre vous puisse rester en bonne santé.



**LA POSTE RÉOUVRE  
SES PORTES FIN JANVIER**



## LE LOTO DE SURVILLIERS

Le samedi 6 novembre a eu lieu le Grand Loto organisé par le comité des fêtes au gymnase. Très attendu suite à de nombreuses annulations d'évènements en 2021, c'est plus de 300 participants qui se sont retrouvés dans la bonne humeur pour cette soirée sous le signe de la chance.



## 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de Survilliers s'est tenue, dans la plus grande solennité avec la participation des enfants des écoles qui ont chanté la marseillaise à capella (grâce à un entraînement préalable avec leurs enseignants). Beau trait d'union entre le passé et l'avenir, les enfants ont chanté l'hymne de la vie accompagné par les élèves de l'école de musique de Survilliers. Belle initiative de Mme Boboeuf, directrice de Romain Rolland suivie de la directrice du Colombier, Mme Begnic, avec le soutien de tous les professeurs des écoles et l'accompagnement musical de Mme Gohin coordinatrice de l'école de musique.

Des gerbes de fleurs ont également été déposées au pied du monument aux morts, afin d'assurer notre devoir de mémoire.

## SÉNIORITÉ OUVRE SES PORTES

L'entreprise d'aide à domicile Séniorité a inauguré ses locaux à Survilliers le mercredi 1er décembre. Dirigée par Djida Techtach, cette entreprise a pour but d'offrir une multitude de services à la personne, tant pour les personnes âgées et dépendantes que pour les malades de longue durée. Séniorité vous aide dans les tâches domestiques, avec le souci constant de favoriser l'autonomie, le bien-être et de faciliter le maintien à domicile de toutes les personnes chez qui elle intervient.



## LA BOURSE AUX JOUETS

Dans la salle des fêtes de Survilliers, la bourse aux jouets organisée par le comité des fêtes a été un succès. A l'approche des fêtes de Noël, les familles sont venues faire le plein de jeux de société, livres et consoles de jeux pour le plus grand plaisir des enfants. Énormément de jouets de seconde main étaient proposés par nos 25 exposants, de quoi remplir comme il se doit la hotte du père Noël.



## CONCOURS HALLOWEEN

L'école Romain Rolland a mis en place un concours de dessin d'Halloween. Chaque classe a eu son gagnant qui a pu choisir un livre de son choix. Bravo à tous !

## BOÎTES MYSTÈRE

Les enfants de l'école Romain Rolland ont pu participer tout au long du mois de décembre à la découverte du contenu des boîtes mystères ! Les grandes gagnantes du concours de la boîte mystère de Noël : Lola en CE1 et Kaïna en CM2. Félicitations à elles !



## VISITE DE MME LE MINISTRE

Jeudi 21 octobre 2021, Agnès Pannier-Runacher, Ministre chargée de l'Industrie s'est rendue à la société NCS Pyrotechnie et Technologies de notre commune dans le cadre de la notification d'une subvention du Plan de relance pour l'industrie.

Cette entreprise faisant la fierté de Survilliers, a pour activité la réalisation d'équipements et de pièces pour les automobiles. Ses produits sont vendus à tous les principaux constructeurs automobiles du monde.

Le quartier du Colombier est en pleine restructuration. La municipalité souhaite faciliter le quotidien, non seulement des piétons, mais également des personnes véhiculées. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, un travail sur les espaces de stationnement et les zones piétonnes a été entrepris.

## Des zones piétonnes restituées

Depuis fin 2020, à la demande de nombreux administrés, une amélioration des espaces piétons du pourtour du Colombier a été entreprise. Les familles, poussettes, personnes à mobilité réduite et plus largement l'ensemble des piétons peuvent désormais se déplacer aisément dans le quartier grâce à l'installation de dispositifs anti-stationnement sur trottoir qui ont été mis en place. Les trottoirs ont ainsi pu reprendre leur droit de zones piétonnes et faciliter le quotidien de tous les habitants du quartier.

## Un espace de stationnement repensé

Le manque de zone de stationnement dans le quartier du Colombier a été pris en compte. C'est dans ce sens qu'ont été créés de nouveaux parkings libres d'accès. À ces espaces, situés au niveau des squares des aubépines et chèvrefeuille ainsi qu'aux alentours du cimetière, s'ajoute sur le domaine public un stationnement à cheval sur le trottoir tout le long du bois de la Garenne.

Pour pallier au manque récurrent de stationnements dans le quartier, la municipalité prévoit un agrandissement de la zone face à l'école du Colombier : les places le long du bois seront mises en épi tels que le sont déjà celles contigües à l'école.



## De nouveaux parkings

Toujours dans un souci d'amélioration du quotidien, la création ou l'aménagement de zones de parking déjà existantes vont être faites. Côté rue de la liberté, les espaces de stationnement vont être améliorés pour optimiser l'espace et faciliter l'accès aux administrés. À cela s'ajoute une dernière zone qui sera matérialisée face à la sente du Colombier en agrandissant l'espace déjà existant.





**DÉPÔTS SAUVAGES**  
INTERDITS ET PUNIS  
AMENDE DE **375 €**

**TOUT DÉPÔT SAUVAGE**  
ENTRAÎNE  
UNE **ENQUÊTE SYSTÉMATIQUE**



**DÉPÔTS SAUVAGES DU CHEMIN DES VACHES 12.10.21 :**

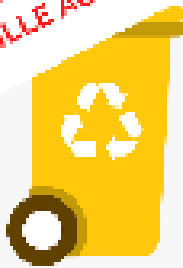
- LA MUNICIPALITÉ A ENQUÊTÉ
- LES INFORMATIONS ONT ÉTÉ TRANSMISES EN GENDARMERIE
- UN INDIVIDU A ÉTÉ IDENTIFIÉ
- IL DOIT COMPARAÎTRE DEVANT LE TRIBUNAL DE POLICE  
LE 20 JANVIER 2022.

LES EMBALLAGES ET PAPIERS :

JEUDI

La collecte a lieu **le matin.**

**SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR**



# CHANGEMENT DE VOTRE JOUR DE COLLECTE

À partir du 6 janvier 2022



## LES ORDURES MÉNAGÈRES

Cochez votre jour de collecte selon la zone.  
**CHANGEMENT JOURS DE COLLECTE :**



**LUNDI & JEUDI**

**JEUDI** + COLLECTE DES ÉMBALLAGES MÉNAGERS

La collecte a lieu l'après-midi.  
**SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.**

LES ORDURES MÉNAGÈRES :

LUNDI ET JEUDI  
OU  
JEUDI\*

La collecte a lieu **l'après-midi.**

**SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H**



## SURVILLIERS

POISSES

1417

41

1417

SAINT-WITZ



# APPEL À TEMOIGNAGES

## Le musée de la Cartoucherie



**Un lieu de mémoire** : c'est ainsi que peut se définir le musée de la Cartoucherie de Survilliers, fondé dans un ancien gymnase de l'entreprise et acquis par la mairie. Le village de Survilliers s'est bâti autour de cette entreprise qui présentait pour l'époque de nombreux atouts : crèche, clubs sportifs...

D'abord, installée dans une modeste ferme n'employant qu'une dizaine d'ouvriers, l'entreprise devient rapidement florissante en produisant des petites munitions, des cartouches de chasse, des éléments de pyrotechnie militaire pour devenir aujourd'hui l'un des plus grands leaders en matière d'équipement de sécurité automobile.

Le musée retrace cette histoire, l'histoire de ce village qui a construit son identité autour de la Cartoucherie.

Au-delà de l'exposition des machines et d'objets, l'importance sociale de l'entreprise est soulignée à travers son empreinte durable qu'elle a laissée sur la ville au regard des noms de rues, de quartiers et des avancées industrielles mais surtout sociales telles que la création de logements, d'une crèche, d'un cabinet médico-dentaire, des associations sportives et musicales, de la bibliothèque et d'emplois. Cette cartoucherie a compté jusqu'à 2000 employés. Le Musée a été inauguré le 15 septembre 2007. Pendant plusieurs années, il a été animé par des anciens salariés.

Aujourd'hui, c'est Monsieur Jean-Noël Moisset, ancien maire de Survilliers et directeur de la cartoucherie de 1996 à 2008 qui partage ses connaissances et son enthousiasme, en racontant l'histoire de la Cartoucherie qui a déjà séduit nombre de visiteurs.



## Pour que la mémoire reste vivante...

Pour donner une nouvelle dimension à ce lieu témoignant du patrimoine historique et sociétal de la commune, nous lançons une campagne de collecte de témoignages, photographies et souvenirs en lien avec la cartoucherie et son action sur la commune :

Témoignages et photos de :

- repas de famille pour célébrer la promotion d'un apprenti, d'un salarié.
- moments partagés dans les clubs de sports ou la crèche.
- souvenirs de salariés.
- Etc...

Toutes les données et anecdotes seront utiles pour faire vivre le Musée. **Parlez-en autour de vous.**



Musée de la Cartoucherie  
24 Grande Rue  
95470 SURVILLIERS

### **NOUS CONTACTER :**

Célia Daumas  
patrimoine@mairiesurvilliers.fr  
01 34 68 26 00

**Jeune retraité depuis peu, Survillois depuis près de 40 ans et conseiller municipal depuis un an et demi, nous avons rencontré Éric Szvec pour découvrir l'élu et ses missions.**

*Qu'est ce qui vous a donné envie d'intégrer l'équipe municipale ?*

« Lorsque l'on s'approche de la retraite, on remet beaucoup de choses en question. Que va-t-on faire pour occuper son temps ? Quelles sont les activités auxquelles se consacrer ?

J'ai discuté avec plusieurs personnes autour de moi et l'idée de devenir conseiller municipal a germé. Au final, c'est Didier Wroblewski, le Maire Adjoint à l'environnement qui m'a convaincu.

L'idée de donner de mon temps dans un domaine auquel je suis sensible comme l'environnement et la curiosité du fonctionnement d'une mairie ont eu raison de moi ! »

*Vous êtes membre de plusieurs commissions, quelles sont vos missions ?*

« Dans toutes les commissions, nous nous réunissons à plusieurs pour discuter, s'informer et prendre des décisions sur différents sujets. Je fais partie de ces personnes qui aiment être sur le terrain et travailler activement.

Pour la partie environnementale, nous avons travaillé à la mise en place de plusieurs événements tant pour agir que pour sensibiliser : la semaine de l'environnement, l'opération « Nettoyons la ville », le fleurissement du village ou encore la Balade de Sorvillier.

Avec ma nomination sur la commission événementielle de la ville, j'ai également rejoint le comité des fêtes. J'interviens sur la logistique de beaucoup d'événements tels que le loto de la ville, l'installation des décorations de Noël et la bourse aux jouets sur l'année 2021. Malheureusement, avec la pandémie actuelle, de nombreux projets n'ont pas pu aboutir... J'espère qu'en 2022 plus de projets seront concrétisés.

J'ai également participé à une commission d'appel d'offres pour le choix de la nouvelle restauration scolaire ; c'était très intéressant et instructif. J'œuvre aussi à la commission des contrôles des listes électorales. Nous vérifions les demandes d'inscriptions et les résiliations des listes. »



*Maintenant que vous avez bien pris vos marques, est-ce que ce rôle de conseiller correspond à vos attentes ?*

« Il va même au-delà de mes attentes ! Je découvre des choses que je ne soupçonnais pas. En plus, j'ai rencontré de nombreuses personnes qui vivent proches de moi. La dimension pédagogique et intergénérationnelle que je vois dans plusieurs projets, comme le futur poulailler de la ville mais aussi la fabrication des décorations de Noël avec le Club de l'âge d'or et les enfants du centre de loisirs, est très enrichissante au quotidien ! Je suis toujours en phase de découverte de la vie municipale, je pense qu'il faut plus qu'une année pour appréhender au mieux toutes les spécificités du domaine que j'ai hâte de découvrir. »

*Le mot de la fin ?*

J'espère vraiment réussir à mener à terme tous les projets environnementaux que nous envisageons d'ici à la fin du mandat.

# ÉLECTIONS 2022 : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

## *Pourquoi voter ?*

Le vote est le premier mode d'action de la démocratie. Il permet d'exercer sa citoyenneté tout en protégeant sa liberté.

Chaque citoyen a le devoir de prendre part à la vie politique. Voter permet d'influencer les décisions politiques futures qui affecteront directement ou indirectement l'avenir des électeurs.

Chaque citoyen peut s'exprimer en choisissant le candidat qui lui correspond le plus de par ses convictions, ses valeurs et sa vision de l'avenir.

Il est important de faire entendre votre voix !



## *Qui peut être électeur ?*

Pour pouvoir voter, vous devez avoir 18 ans la veille de l'élection, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques et politiques.

## *S'inscrire sur une liste électorale*

Chaque français à sa majorité est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie.

Si vous êtes hébergé chez un proche, vous pouvez vous inscrire dans la commune où vous êtes hébergé. Si vous êtes sans domicile fixe ou forain, vous pouvez vous inscrire dans la commune de l'organisme où vous avez élu domicile.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes en vous rendant en mairie ou bien en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Vous aurez besoin d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire CERFA n°12669 de demande d'inscription. Si quelqu'un d'autre fait les démarches à votre place, il vous suffit d'écrire et signer un document attestant que vous lui confiez ce pouvoir.

## *La procuration ? Pensez-y !*

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix inscrite sur la même liste électorale que vous mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Demander une procuration est gratuit. Vous pouvez faire votre demande de deux façons :

- En ligne avec la télé-procuration sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

- Au commissariat ou en gendarmerie en remplissant le formulaire CERFA 14952\*02 disponible en ligne ou directement sur place.

Votre personne de confiance devra se présenter avec un justificatif d'identité et, soit le récépissé du formulaire CERFA ou la référence d'enregistrement à 6 chiffres et lettres si la procuration a été faite en ligne.

La procuration peut être établie pour une élection spécifique (pour les deux tours ou bien pour un seul) ou sur une durée donnée, dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement.

## **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**

1er tour : dimanche 10 avril

2ème tour : dimanche 24 avril

## **ÉLECTION LÉGISLATIVE**

1er tour : dimanche 12 juin

2ème tour : dimanche 19 juin

**N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et d'un justificatif d'identité.**

**Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 29 avril 2022 pour les élections législatives**

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie (LFRP) consiste à réaliser un accès ferroviaire direct entre la Picardie (région Hauts-de-France) et la gare TGV de Roissy. Les services ferroviaires prévus, TGV et TER, ont pour objectif d'améliorer la desserte en transports en commun du pôle de Roissy, de faciliter l'accès à la grande vitesse et de renforcer l'intermodalité fer-air. Un arrêt en gare de Survilliers-Fosses est prévu. Il permettra aux usagers de notre territoire rejoindre Roissy en 7 minutes.

## ROISSY-PICARDIE : LE PROJET

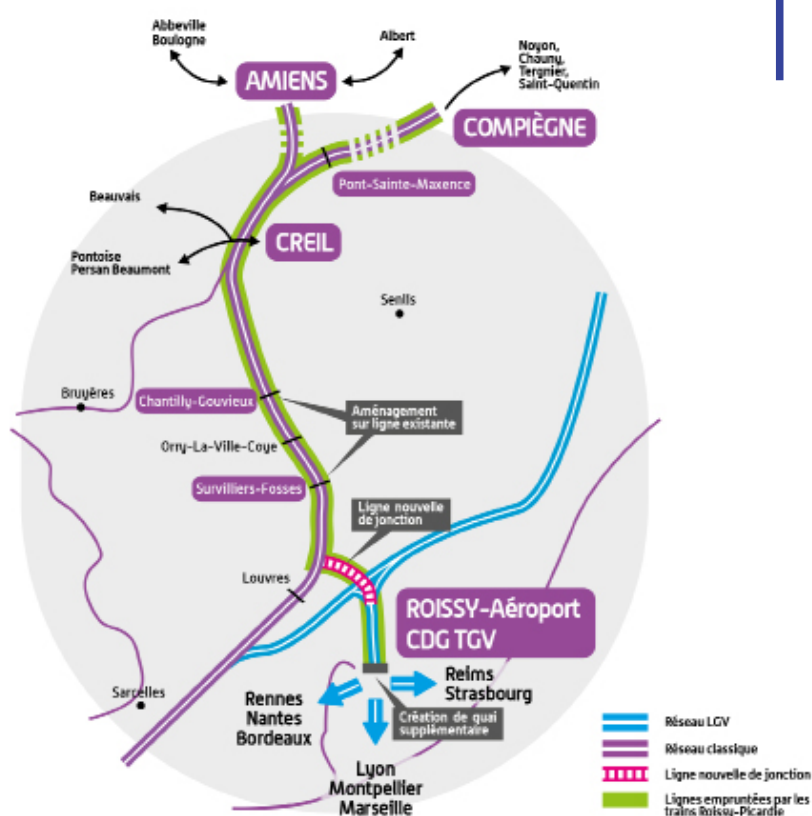
Le projet Roissy-Picardie est un projet de développement du réseau ferroviaire ayant pour but de renforcer les trajets en train. En effet, cette ligne permet de proposer des services ferroviaires adaptés aux différents besoins de déplacements que ce soit pour des déplacements longue distance à grande vitesse ou des déplacements quotidiens sur une courte distance.

Une grande partie des déplacements du quotidien (domicile-travail notamment) s'effectue en transports individuels et le développement des transports en commun est un enjeu majeur pour faire face à la congestion routière. L'enjeu est de contribuer à un développement équilibré et structuré du Grand Roissy en améliorant son accessibilité en transport en commun pour le nord de l'Île-de-France et le sud des Hauts-de-France.

Le projet prévoit :

- la création d'une section de ligne nouvelle sur 6,5 km entre Vémars et Marly-la-Ville, ainsi que les aménagements en gare de Survilliers-Fosses,
- les aménagements connexes en gares d'aéroport CDG 2 TGV, d'Amiens et à La Chapelle-en-Serval,
- la création du doublet de voies à Saint-Witz jusqu'en gare de Survilliers-Fosses,
- les aménagements connexes en gare de Chantilly-Gouvieux (4ème voie à quai).

## SCHEMA GÉNÉRAL DU PROJET



## LES CHIFFRES CLEFS DU PROJET

**6,5** kilomètres de ligne nouvelle

**160** kilomètres/heure de vitesse sur la ligne

**45,5** ha d'emprise dans le Val d'Oise

**360**

millions d'euros de coût d'investissement (valeur janvier 2017) pour la section de ligne nouvelle et pour les aménagements en gare de Roissy TGV, Survilliers-Fosses, Chantilly-Gouvieux et Amiens, à la Chapelle-en-Serval.

**3,7 à 4**

millions de voyageurs par an, empruntant la liaison à la mise en service dont plus des deux tiers pour les transports du quotidien.

# ROISSY-PICARDIE

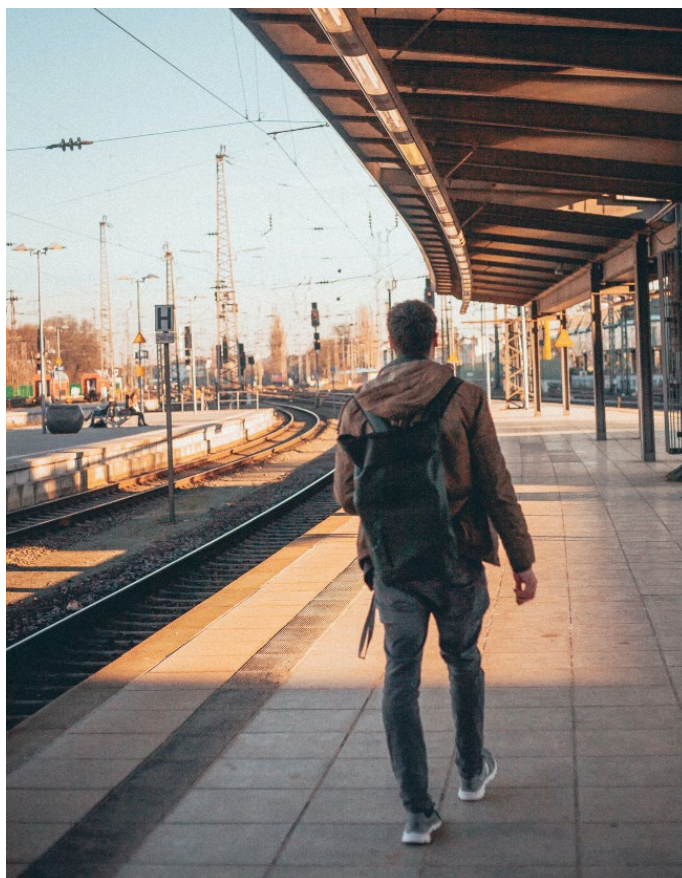


Contexte : Lors de l'enquête publique préalable (printemps 2021), les élus du territoire avaient émis un certains nombres de réserves concernant ce projet relatives notamment au financement et aux impacts environnementaux. La commission d'enquête a émis un avis favorable à la réalisation de cette ligne dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), assorti de réserves concernant l'insertion de la nouvelle ligne dans les territoires traversés. C'est pourquoi, la SNCF a présenté de nouvelles mesures qui ont fait l'objet d'une concertation sous forme dématérialisée à destination du public.

## UNE MOTION VOTÉE EN CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de cette concertation, Mme le Maire a proposé au Conseil Municipal, une motion visant à prendre en compte des enjeux forts pour les Survillois tout en soutenant les intérêts des communes avoisinantes. Le Conseil municipal de Survilliers réaffirme à l'unanimité la priorité qu'il donne au développement et à l'amélioration des « transports du quotidien » dans le cadre de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie. Soutenu par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, le Conseil demande :

- la démonstration par l'Etat et le maître d'ouvrage que la réalisation de ce projet ne viendra pas retarder les travaux de **modernisation du RER D**, qui est prioritaire et s'inscrit dans un calendrier déjà très contraint,
- la confirmation de **réalisation de voies de retournement** pour les RER D en gare de Survilliers-Fosses ainsi que la nécessaire prise en compte par les services de la RATP de l'urgence de la mise en place de ces retournements,
- la prise en charge totale par le maître d'ouvrage du coût de la **passerelle ville à ville** de la gare qui permettra notamment d'accéder directement aux quais côté Survilliers,
- les études et la prise en charge des travaux de **restructuration du pôle gare** de Survilliers-Fosses (gare routière, stationnement, liaisons cyclable, voies d'accès), rendus nécessaires par la nouvelle ligne,
- la mise en place de mesures financières de solidarité territoriale supplémentaires,
- des mesures de réduction des impacts du projet sur l'activité agricole, l'environnement et la biodiversité, de réduction en matière acoustique pour protéger les populations des nuisances sonores ainsi que des aménagements dans les communes voisines en termes d'insertion du projet ou de dessertes, etc.



## Le mot du Maire

*Améliorer les transports du quotidien est essentiel pour nos administrés. Aussi, ce projet qui permettra aux survillois de se rendre sur la plateforme de Roissy CDG en quelques minutes est une réelle aubaine.*

*Sa réalisation doit toutefois s'opérer dans des conditions acceptables pour nos populations et ne doit pas occulter les problèmes importants que nous rencontrons sur la ligne du RER D. De la même manière, les infrastructures d'accès doivent être adaptées pour permettre la création d'un véritable pôle multimodal, minimisant les nuisances induites.*

*C'est en ce sens que les élus, Nadine Racault et moi-même œuvrons activement.*





*Quand la magie de Noël*

## Survilliers s'illumine



Dès la tombée de la nuit, Survilliers brille de mille feux. Des décorations ont fait leur apparition tout au long de nos rues mais également dans le parc de la Mairie et place de la Bergerie.



## Des animations enchantées



Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, le spectacle de Noël Scoubidou et le Conte de Noël, sons et lumières ont propagé, en attendant les fêtes, une atmosphère douce et féerique.



*s'installe à Survilliers..*

## Rencontre avec le Père Noël



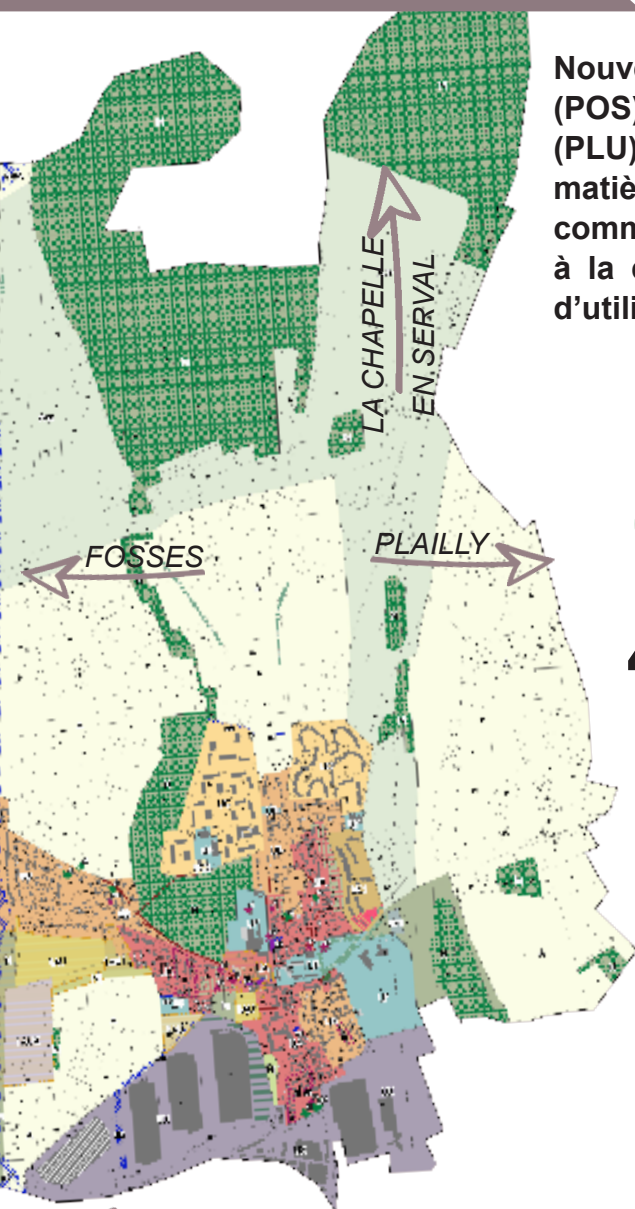
Attendu avec impatience, le Père Noël a rendu visite aux enfants des maternelles de Survilliers. Bien entendu, il n'est pas venu les mains vides ! Nos petits écoliers ont eu de nombreux cadeaux.



## Le temps du partage

Noël est un moment de convivialité, d'échange et de partage. C'est aussi l'occasion de se montrer bienveillants. Les fêtes de fin d'année sont propices aux retrouvailles et c'est pourquoi, le CCAS a remis ses colis de Noël à nos séniors Survillois (disponibles en mairie jusqu'au 31 janvier 2022)





Nouvel outil succédant au Plan d'Occupation des Sols (POS), Survilliers s'est doté d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis le 5 septembre 2016. Cet outil essentiel en matière de réglementation de l'urbanisme à l'échelon communal offre une vision plus large que le P.O.S et permet à la commune de définir les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols à horizon 15 à 20 ans.

## SURVILLIERS EN CHIFFRES



**4198**  
habitants



**30%**  
de moins  
de 20 ans



**11%**  
de plus  
de 65 ans



**866**  
familles



**538**  
hectares de  
superficie



**3,7**  
nombre de pièces  
moyennes par  
logement



**13,5 ans**  
d'ancienneté  
moyenne  
d'habitation



## POURQUOI RÉVISER LE PLU ?

### Petit rappel historique

La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU), qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement, a remplacé le P.O.S. par le P.L.U.

Plusieurs collectivités, et notamment les petites communes ont rencontré des difficultés importantes pour pouvoir se doter d'un PLU en raison du coût de celui-ci et de la complexité de la procédure.

Afin de contraindre les collectivités à passer au PLU, le législateur a posé un ultimatum aux communes avec la loi ALUR du 27 mars 2014 en posant le principe selon lequel les P.O.S. non transformés en PLU au 31 décembre 2015 deviendraient caducs.

Cette réforme de 2014 a obligé les élus locaux à élaborer leurs P.L.U dans des délais très courts, avec des données Insee datant de 2012, alors que procédure d'élaboration d'un P.L.U. est longue et nécessite un important travail de terrain de l'équipe municipale ainsi que du bureau d'études recruté, ce qui a généré des incohérences dans la rédaction de certains P.L.U.

Plusieurs communes voisines (St Witz, Louvres, Marly-la Ville, La Chapelle en Serval...) ont rapidement dû modifier et adapter leur P.L.U.

A l'instar de ces autres communes, la nouvelle municipalité a entrepris de réviser le PLU pour **assurer une cohérence territoriale** et surtout protéger **notre village contre la pression foncière et l'urbanisation à outrance**.



# D'URBANISME (PLU) : Y VOIR PLUS CLAIR



## LES OBJECTIFS DU PLU

### 1. POURSUIVRE LE DYNAMISME COMMUNAL

- Conforter la fonction de pôle d'emplois du territoire
  - Accueillir de nouvelles activités économiques diversifiées et vectrices d'emplois
  - Soutenir et répondre aux besoins des activités présentes
- Répondre aux besoins quotidiens des habitants
  - Revaloriser et développer le commerce de proximité
  - Continuer à améliorer et à développer l'offre en équipements

### 2. ADAPTER LE TERRITOIRE AUX ÉVOLUTIONS ACTUELLES ET FUTURES

- Oeuvrer à une nouvelle agriculture
  - Favoriser une agriculture périurbaine mieux adaptée au territoire : développer les circuits courts, cultures sur des surfaces plus réduites (maraichages, vignes ...)
- Poursuivre les réflexions sur la mobilité
  - Envisager la création d'une nouvelle voie pour soulager l'Ouest du territoire
  - Favoriser les mobilités actives pour les déplacements au sein du village et vers la gare.

### 3. VALORISER LE PATRIMOINE

- Préserver la structure paysagère et écologique du territoire
  - Protéger les entités naturelles et les corridors écologiques
  - Veiller à la qualité des franges urbaines et des entrées de ville.
- Sauvegarder et mettre en valeur les caractères urbains et paysagers du tissu bâti
  - Protéger le patrimoine bâti et végétal
  - Maintenir les caractères différentiels des tissus urbains
  - Révéler certaines empreintes du passé qui tendent à s'effacer
  - Maintenir la trame verte urbaine
- Poursuivre la valorisation du coeur de village
  - Engager le réaménagement de la Grande Rue
  - Soutenir la rénovation des façades et la reprise de certaines cellules commerciales vacantes
  - Faire de la place des Tilleuls un véritable espace public.





## LES MOYENS DE RÉVISER LE PLU

### 1. HARMONISER ET RENDRE PLUS COHÉRENTES LES RÈGLES D'URBANISME

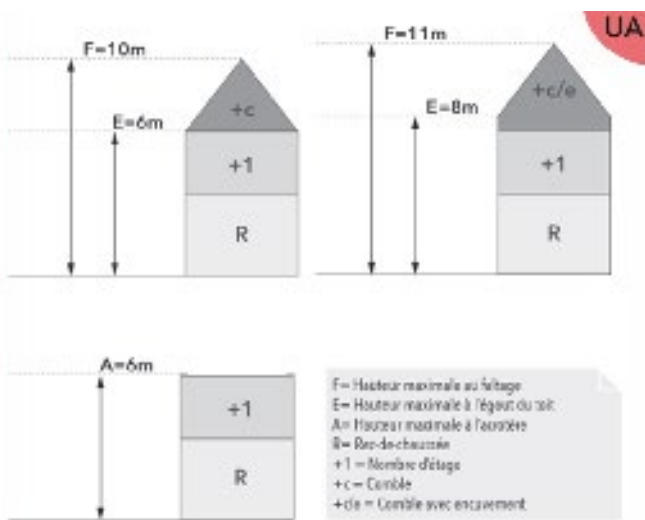
Le territoire est découpé en zones et secteurs qui ont chacun leurs règles propres. Voici quelques éléments pour mieux comprendre la sectorisation de la commune :

- U = zone urbaine (UA : centre bourg, UB : tissu pavillonnaire, UC : habitat collectif, UF : équipement public)
- AU = zone à urbaniser
- A = zone agricole
- N = zone naturelle.

Dans un souci de cohérence visuelle et urbanistique, la hauteur maximale des bâtiments des différentes zones a été revue.

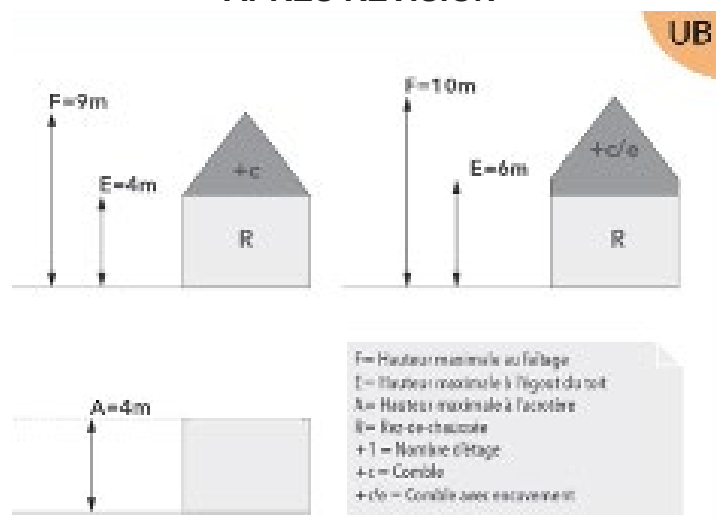
**AVANT RÉVISION**  
UA = 11m faitage et 9m acrotère

**APRÈS RÉVISION**



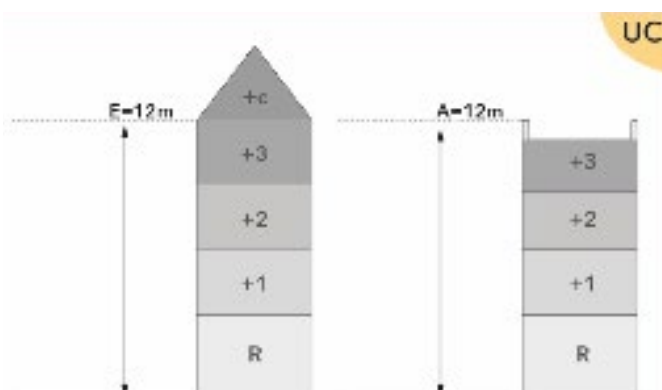
**AVANT RÉVISION**  
UB= 11m faitage et 9m acrotère

**APRÈS RÉVISION**



**AVANT RÉVISION**  
UC = 12m faitage et 9m acrotère

**APRÈS RÉVISION**



**AVANT RÉVISION**  
AU= 10m faitage et 9m acrotère

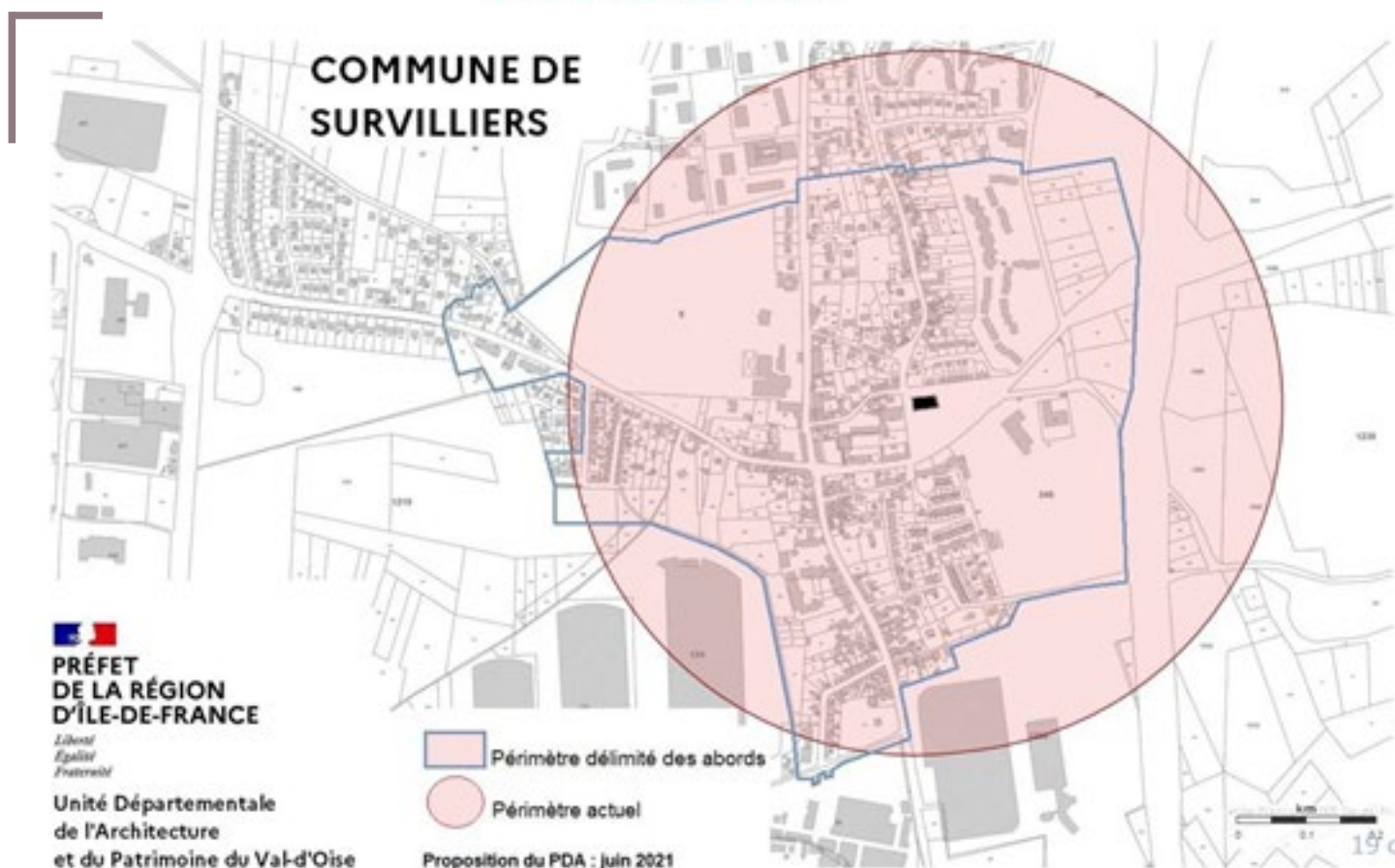
**APRÈS RÉVISION**  
Règles inchangées

# D'URBANISME (PLU) : Y VOIR PLUS CLAIR

## 2. VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI

- La ville tient à son patrimoine et protège les bâtisses présentant un intérêt architectural telles que les maisons de maître ou bourgeoises ou encore les maisons ouvrières de la cartoucherie par exemple. Ces éléments sont identifiés dans la carte p.20 par le symbole ★ .
- La protection des murs en pierres de la commune (les éléments sont identifiés dans la carte p.20 par le symbole ■■■■■■■■ ) est également prise en compte avec les murs d'alignement et de clôtures qui dessinent les rues et participent à la qualité des paysages urbains. Il est donc important, de restaurer ces parties de notre patrimoine urbain, et c'est en ce sens que travaille la révision du PLU.
- Des recommandations architecturales en cas de construction, reconstruction, restauration ou rénovation basées sur la charte du Parc Naturel Régional sont mises en place. Il en va de même pour les clôtures et portails afin d'assurer une cohérence architecturale.
- La commune, en partenariat avec l'architecte des bâtiments de France a redéfini le périmètre de protection des bâtiments de France PDA afin de préserver son patrimoine.

### NOUVEAU PDA



Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes de travaux et de construction directement en ligne sur le site [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr)



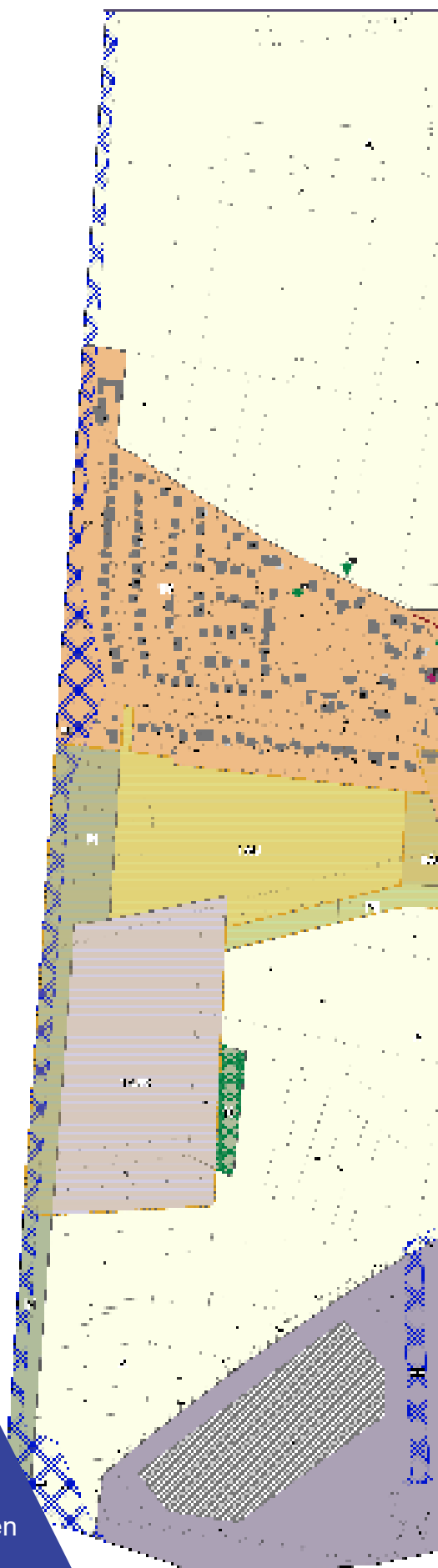
## CARTE DE SECTORISATION RÉVISION DU PLU ARRÊTÉE LE 15.12.2021 EN CONSEIL MUNICIPAL

### ZONES

- UA // Zone d'urbanisme à vocation mixte
- UB // Zone d'urbanisme à vocation principalement résidentielle
- UC // Zone d'urbanisme à vocation d'habitat collectif
- UC1 // Secteur d'habitat collectif - Quartier des Grands Prés
- UC2 // Secteur de densification insérée au sein de la zone UC
- UB // Zone d'urbanisme d'habitat collectif d'intérêt collectif
- UI // Zone d'urbanisme à vocation d'activités économiques
- 1AU // Zone d'extension à vocation résidentielle et d'équipement
- 1AU1 // Secteur particulier d'extension à vocation résidentielle
- 1AU2 // Zone d'extension à vocation d'activités économiques
- 2AU // Zone d'extension à long terme à vocation d'activités économiques
- A // Zone agricole
- Ace // Secteur agricole de corridor écologique
- N // Zone naturelle
- N1 // Zone naturelle de intérêt faunistique

### PRESCRIPTIONS

- Zone de préservation de la diversité commerciale
- Marges de route aux nœuds de l'autoroute A1
- Alignements d'arbres et haies à préserver
- Murs de clôture d'intérêt patrimonial
- Arbres remarquables à protéger
- Déléments du patrimoine bâti
- Secteur de patrimoine bâti
- Cône de vue à préserver // Zone 1
- Cône de vue à préserver // Zone 2
- Marges de route paysagées à conserver
- Parcs et jardins à préserver
- Talus à protéger
- Emplacement réservé
- Forêt classée C.A.U.E.
- Secteurs soumis à OAP (Ouvrages d'artageant et en programmation)



## LES PROCHAINES ÉTAPES CLEFS DU PLU

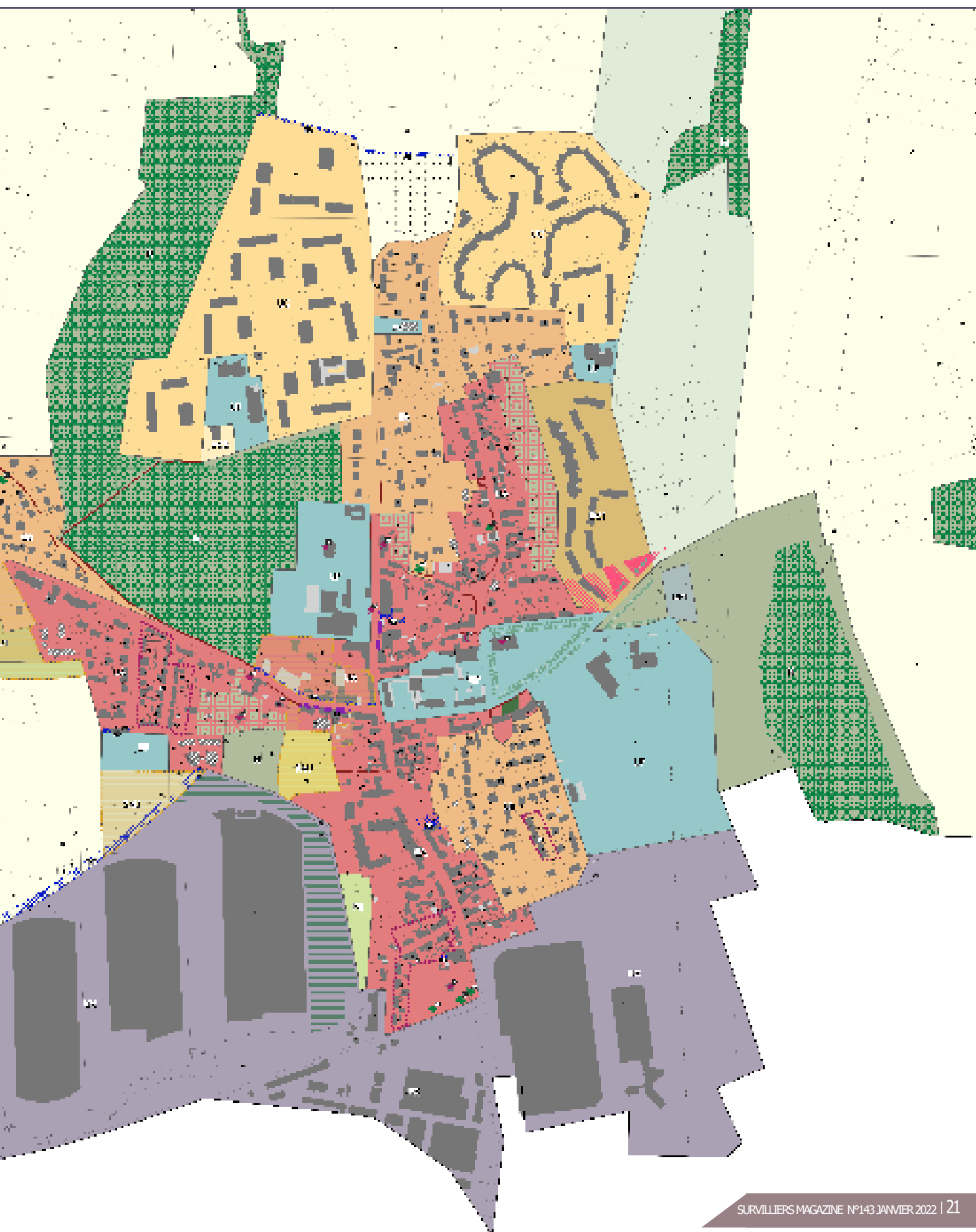
**15.12.2021** : Arrêt de la révision du PLU par le conseil municipal

**De janvier à mars 2022** : envoi du PLU arrêté aux Personnes Publiques Associées : région, département, PNR ...

**Avril/mai 2022** : enquête publique

**Juin 2022** : approbation du PLU par le conseil municipal et entrée en vigueur.

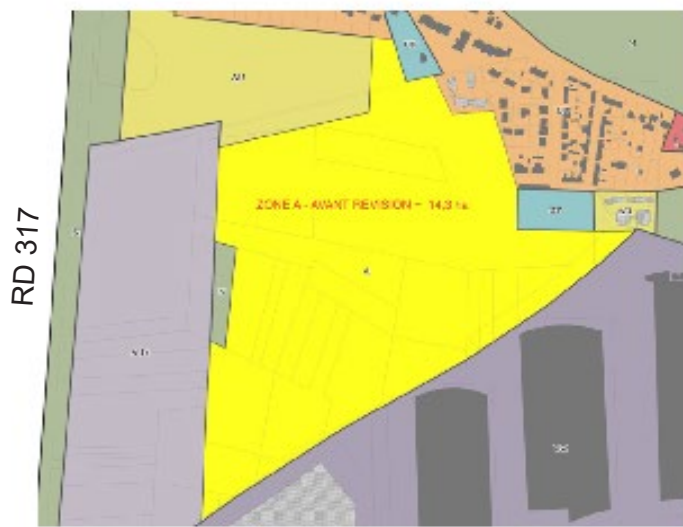
# D'URBANISME (PLU) : Y VOIR PLUS CLAIR



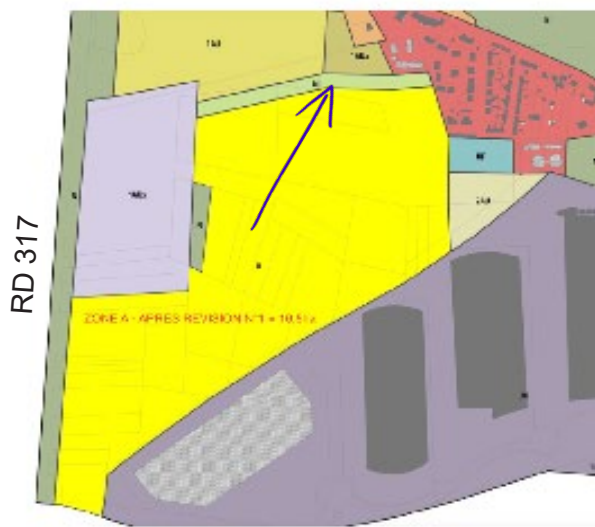
## 3. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- La révision du PLU prévoit une augmentation de la zone agricole périurbaine en devenir passant de **14,3 ha avant révision à 16,5 ha**. Cette zone agricole vise à accueillir une activité en circuit court.

### AVANT RÉVISION = 14,3 ha



### APRÈS RÉVISION = 16,5 ha



- La création d'une zone de jardins partagés, telle une frange (Nj ↗), vise à délimiter la zone d'habitation du quartier gendarmerie, des cultures agricoles.
- La protection des arbres remarquables (✳), des espaces paysagers (●●●●), des parcs et des jardins de Survilliers (●●●●●) sont des thématiques importantes au coeur de cette révision.
- De nouvelles règles de confection pour les zones de stationnement ont été insérées pour permettre une meilleure perméabilité des sols.
- Un coefficient de biotope vient se substituer au coefficient d'emprise au sol.

### SURVILLIERS

**411**

logements  
contingent  
Préfecture

+ 1% patronal  
+ bailleurs sociaux

**10**

logements  
contingent  
mairie

(tous occupés)

## LOGEMENT SOCIAL : LE CASSE-TÊTE DES MAIRIES

En Île-de-France, il y a 7 familles pour un logement ! Les élus locaux croulent sous les demandes de logements, d'autant plus difficiles à satisfaire que le taux de rotation des appartements est très faible et que la mairie s'est vue privée de son contingent au profit de relogements prioritaires imposés par la Préfecture.

À NOTER que sur les nouveaux logements créés, la ville récupère 20% dans son contingent.

# D'URBANISME (PLU) : Y VOIR PLUS CLAIR

## 4. PRÉPARER LES PROJETS DE DEMAIN

● La ville souhaite construire un nouveau centre technique municipal, derrière la piscine (zone UF du plan p. 20), afin d'optimiser les conditions de travail des agents communaux avec des infrastructures plus modernes et adaptées aux évolutions de la commune.

● Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettent à une collectivité territoriale d'orienter l'aménagement futur des sites choisis. La réflexion s'affranchit des limites parcellaires pour organiser un développement urbain cohérent et optimiser le foncier. Une OAP peut donner des prescriptions sur la programmation, l'implantation des constructions, les plantations, la mobilité, les éléments de paysage à protéger ... **La présence d'une OAP ne remet pas en cause la constructibilité des parcelles et n'oblige pas à la construction !**

Plusieurs OAP viennent enrichir le PLU telles :

- l'OAP Cour aux Blés (création du centre bourg : commerces et logements)
- l'OAP Clos des bouviers (logements derrière le clos de la grande ferme)
- l'OAP liaison quartier gendarmerie rue de la gare.

### **L'exemple de l'OAP Mobilités**

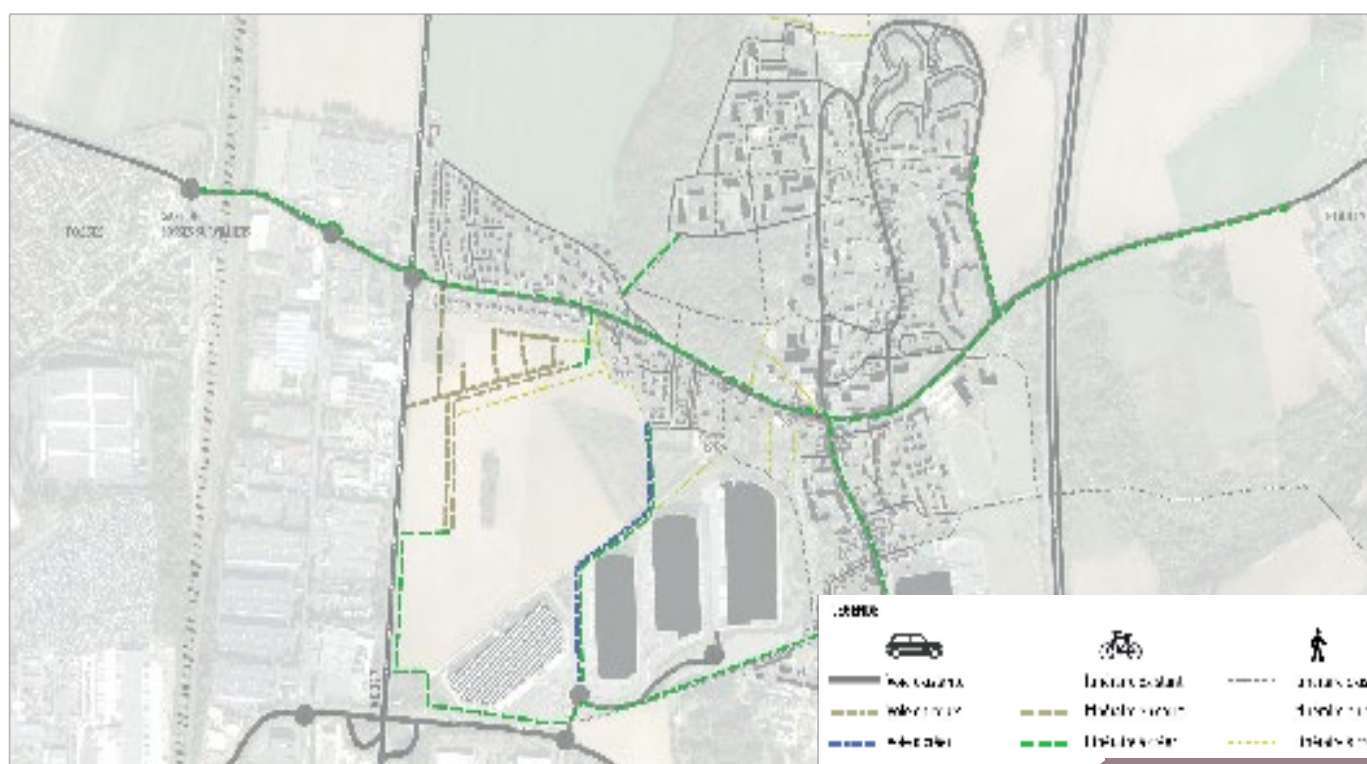
La circulation routière est une vraie préoccupation, depuis plusieurs années et pour les années à venir au regard de l'augmentation de la population.

Le profil en «T» de la desserte (RD 922, axe est/ouest et Grande rue/route de Saint-Witz, axe nord/sud) et le fait qu'une partie du bourg, au Nord, se trouve finalement en impasse (la rue de la liberté et la rue Pasteur se connectent toutes les 2 à la RD922), est un véritable problème, d'autant que la commune supporte un trafic de transit important vers la gare de Fosses ou vers l'échangeur de l'A1.

La recherche d'une ou plusieurs voies de délestage est une préoccupation permanente pour la municipalité sans qu'une solution adéquate n'ait pu être trouvée à ce jour.

Au regard de cette situation, la commune cherche à :

- développer des itinéraires attractifs pour les mobilités actives afin qu'elles puissent présenter une véritable alternative à la voiture, en particulier les itinéraires vélos vers la gare.
- poursuivre son maillage de circulations piétonnes en coeur de bourg,
- proposer des voies secondaires afin de délester les rue du Houx/rue de la gare d'une partie du trafic qu'elles supportent.



Connue sous le nom de « consommation responsable », la consommation durable s'inscrit dans une démarche environnementale. Proposée aux particuliers afin de mieux protéger l'environnement et notamment les ressources de la terre, elle impacte surtout le mode de vie des particuliers, et ce, sur trois points : l'achat, le gaspillage et les déchets.



## UN ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable s'illustre non seulement par une consommation responsable mais également par un engagement sociétal et éthique ainsi que la solidarité géographique.

La consommation durable a pour but premier de donner à tous le pouvoir d'agir et de mieux vivre tout en s'assurant que les ressources utilisées perdurent.

## OPTER POUR LA CONSOMMATION LOCALE

Aujourd'hui, le commerce équitable doit s'inscrire dans notre quotidien. En effet, il joue un rôle fondamental en valorisant les producteurs locaux et en les rémunérant de manière plus juste.

En misant sur des produits locaux, c'est non seulement une bonne façon de soutenir l'économie locale mais aussi de réduire l'empreinte carbone en limitant le transport de produits.

## APPRENDRE À PENSER ÉCOLOGIE

Mieux consommer c'est aussi faire attention à notre impact écologique. Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas uniquement d'acheter bio mais aussi de prendre en compte la production et l'acheminement. L'étiquetage et l'emballage des produits sont aussi très importants. L'achat en vrac est une bonne alternative contre le gaspillage, permettant ainsi de contrôler les quantités achetées.

## Et en pratique, ça donne quoi ?

Nous avons rencontré Anthony, enfant de Survilliers et Estelle, un couple de trentenaires qui applique au quotidien une consommation durable. Il y a quatre ans, à la suite de la naissance de leur fille, ils aspirent à un mode de vie plus durable, partagé en famille. Ils ont donc créé L'Organic, Maison au Naturel, pour sensibiliser aux enjeux environnementaux et partager des essentiels éco-responsables, minimalistes et durables, de leur quotidien.

### L'Organic Maison au naturel, qu'est ce que c'est ?

« C'est un projet de vie qui mêle l'habitat, minimaliste et durable, en résumé l'art de vivre au naturel. Née de l'envie de partager un mode de vie plus durable et éco-responsable et d'inspirer positivement un changement à plus grande échelle, L'Organic Maison au Naturel a commencé par la production et commercialisation de lessive liquide maison, prête-à-l'emploi, au véritable savon de Marseille. Après la création de notre boutique en ligne en 2020, nous avons décidé d'élargir notre gamme de produits en 2021. Depuis ce jour, je développe et mets en lumière des essentiels éco-responsables pour la maison, faits pour faciliter notre quotidien tout en diminuant notre empreinte écologique. Je crois que pour inspirer un changement dans les habitudes de vie d'autrui, nous devons proposer des alternatives simples, efficaces et durables qui





# DURABLE AU QUOTIDIEN, C'EST POSSIBLE !



respectent notre santé et notre planète. »

## Quel est son fonctionnement ?

« Notre souhait est de partager les produits de notre quotidien. C'est pourquoi, nous proposons à la vente des produits que nous utilisons nous-même à la maison et qui, selon nous, sont des essentiels éco-responsables. Nous commercialisons sur notre site, notre propre gamme de produits L'Organic Maison au Naturel, fabriqués à la main, dans notre atelier à Fontenay-en-Parisis. Aussi, nous adorons nous associer, collaborer avec d'autres entreprises talentueuses, engagées et sensibles aux enjeux écologiques. Lorsque nous testons un produit et que celui-ci nous plait, nous voulons partager avec nos clients cette découverte, notre coup de cœur. Nous intégrons le produit à notre boutique en ligne pour permettre à nos clients de se le procurer plutôt que de développer un équivalent nous-mêmes.

C'est le cas, par exemple, pour nos soins solides pour le corps et les cheveux des marques françaises. En terme d'organisation, Anthony est chargé de la relation commerciale. De mon côté, je m'occupe de la communication et du marketing de L'Organic Maison au Naturel, mais également de la production.

Avec 95% de nos clients se situant dans une zone de chalandise à moins de 20 km de notre atelier, nous effectuons et organisons nos livraisons gratuitement en fonction de nos déplacements quotidiens afin de limiter notre impact écologique, notre empreinte carbone. Ce mode de livraison est un excellent moyen pour nous de rencontrer nos clients et d'échanger avec eux. »

## Quels sont vos produits ?

« Chacun de nos produits est conçu pour avoir le moins d'impact possible sur notre belle planète. De la fabrication jusqu'à l'emballage, nous tentons au mieux de réduire notre impact écologique. Le minimalisme, la durabilité et le faible impact environnemental sont des critères centraux de chacune des décisions prises.

En effet, nous sélectionnons des produits fabriqués en France, avec une composition clean dont les ingrédients proviennent soit de France ou d'Europe, des emballages en papier recyclable et/ou compostables au jardin, des produits solides, sans emballage et durables, du vrac consigné.

Notre site est divisé en quatre sections regroupant notre sélection minimaliste d'essentiels éco-responsables pour la maison :

- Dans la gamme «Buanderie» nous proposons notre lessive liquide maison prête-à-l'emploi et rechargeable, un stick détachant au véritable Savon de Marseille à l'huile d'olive Le Fer à Cheval ou encore des pastilles parfumées bio. Certains produits sont en édition limitée et proposés à la vente par saisonnalité ; c'est le cas pour nos

balles de séchage en laine mérinos d'Alsace confectionnées par nos soins.

- La gamme «Cuisine» propose le solide vaisselle, des essuie-tout réutilisables ainsi que des brosses pour faire votre vaisselle.

- Pour la «Salle de bain», nous disposons des soins et shampoings solides pour tous les types de cheveux, des savons surgras bio adaptés aux peaux les plus sensibles. Il y en a pour toute la famille !

- Nous avons aussi le coin «Entretien ménager» avec nos pastilles WC effervescentes et d'autres produits pour nettoyer toutes vos surfaces de façon éco responsable et économique. »

*Ensemble, consommons  
moins, mais mieux ;  
c'est au quotidien  
que tout se joue !*

**Survilliers Mag remercie Estelle et Anthony pour leur témoignage.**

Le mercredi 15 décembre 2021, à l'initiative de la commission environnement et de la maison des enfants, nos jeunes ont participé à la plantation d'arbres offerts par un habitant de Survilliers. C'est ainsi que nos jardiniers en herbe, aidés par des professionnels et le service technique de la ville, ont pu planter 10 pêchers de vignes au chemin des vaches et un érable rouge dans le parc de la Mairie.



La commission environnement travaille sur Le parcours de Sorviller, balade pédestre. La mise en place de trois bancs, dont un taillé dans un tronc de châtaigner mort en provenance de la Garenne du Houx, a été réalisé. Le dernier banc est en cours de confection.

Un grand merci à tous les amoureux de Survilliers qui participent à l'amélioration du cadre de vie de notre commune ! La municipalité remercie plus particulièrement Messieurs Jacky DESPREZ et Michel FRONTEAU.

**Fêtes terminées,  
Sapins recyclés !**

## La ville de Survilliers offre une seconde vie à votre sapin.

### Parcs à sapins :

**5 points de collecte**

- Parking rue des Bégonias
- Chemin de la Chapelle à l'entrée de la rue
- Parking Grande rue en face de La Grande Ferme
- À l'entrée du chemin des vaches
- Rue du Colombier en face de l'école Primaire

**du 27 décembre 2021 - au 31 janvier 2022**





## COLLECTE SOLIDAIRE

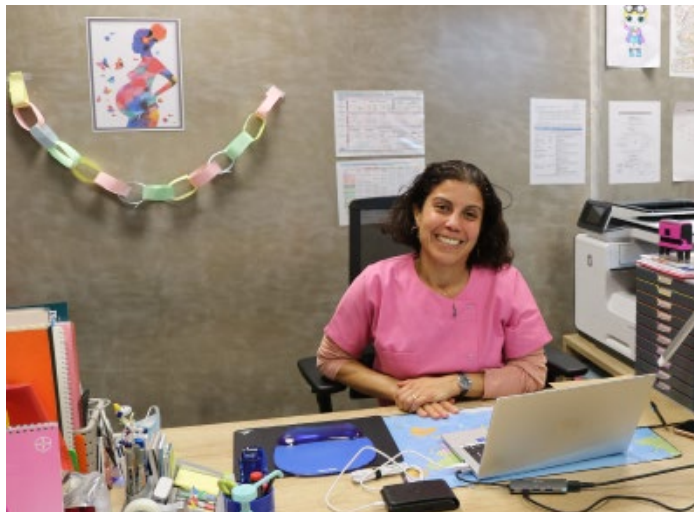


**LA MAIRIE DE SURVILLIERS RÉCUPÈRE  
DES BROUETTES, DES POTS À LAIT  
ET DES ARROSOIRS EN BOIS, EN FER  
ET EN MÉTAL POUR DÉCORER NOTRE COMMUNE  
AVEC DES COMPOSITIONS FLORALES.**



*Vous avez jusqu'à fin mars pour déposer vos dons à l'accueil de la mairie*

**Que ce soit pour la contraception, le suivi gynécologique, la grossesse, la ménopause ou tout autre moment de sa vie, chaque femme se doit d'avoir un suivi adapté. Pour mieux comprendre les missions d'une sage-femme en libéral, nous avons rencontré Nadia Kessali qui s'est installée à la Maison de Santé Pluridisciplinaire.**



*Nadia, depuis quand êtes-vous sage-femme ?*

« Cela fait déjà plus de 24 ans que je suis sage-femme. J'ai également un Diplôme Universitaire en Vaccination et Prévention des Maladies Infectieuses et un autre en Contraception et Orthogénie (IVG). Pendant plusieurs années, j'ai été salariée fonctionnaire dans une collectivité territoriale en tant que Sage-Femme et avant ce poste j'ai travaillé dans plusieurs établissements en Île de France et en Suisse. Depuis octobre, je suis installée dans la Maison de Santé de Survilliers. »

*Pourquoi avoir choisi Survilliers pour votre première installation ?*

« C'est un pur hasard. Cela faisait quelques années que je réfléchissais à une installation libérale. Notre métier a beaucoup évolué ces dernières années. J'ai pensé que l'exercice libéral pourrait me permettre d'exercer mon métier du mieux possible, dans la sécurité et de mieux prendre en charge les personnes grâce aux compétences et l'expérience acquise. Le passage en libéral était un grand changement, tant dans ma vie professionnelle que personnelle, lorsque j'ai entendu parler de la réalisation de la Maison Médicale de Survilliers, j'ai tenté ma chance. »

*Quelles sont les missions d'une sage-femme libérale ?*

« Je suis très attachée au suivi global de mes patientes. Que ce soit pour une grossesse ou un suivi

gynécologique, je trouve important de s'intéresser à l'environnement personnel, professionnel et l'état psychique, pas seulement à la question médicale.

Mon rôle premier est le suivi et l'accompagnement lors d'une grossesse. Nous pouvons intervenir lors d'un projet de grossesse, le suivi gynécologique de la femme à tout âge, des adolescentes aux femmes ménopausées : tout type de contraception, les examens gynécologiques courants tels que les frottis, l'IVG médicamenteuse ou encore la vaccination. »

*Vous proposez de nombreuses choses pour les femmes enceintes, pouvez-vous nous en dire plus ?*

« Je démarre mon accompagnement avec les femmes qui le souhaitent dès que le projet de grossesse germe en elle.

Je suis là pour le suivi de la grossesse, la surveillance de grossesse pathologique avec monitoring, l'organisation de cours de préparation à l'accouchement et à la parentalité en groupe ; et également après l'accouchement, le retour à la maison, le suivi de l'allaitement maternel, la rééducation périnéale. »

***Le suivi gynécologique est un besoin pour toutes les femmes***

*La Covid 19 a-t-elle impactée votre travail ?*

« Depuis le démarrage de mon activité, j'accueille toutes les personnes qui ont un rendez-vous sans souci. Au-delà du port du masque et de la désinfection des mains et du matériel, je poursuis mes missions. »

*Si vous deviez passer un message aux femmes, quel serait-il ?*

« Mesdames, il est important de ne pas négliger votre suivi gynécologique. Il ne faut pas hésiter, quel que soit votre âge, à consulter. En tant que sage-femme, nous avons une place essentielle dans la santé globale des femmes. »

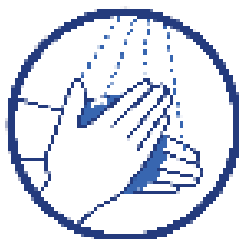
## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



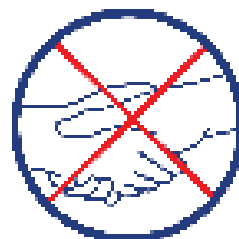
Porter un masque  
à l'intérieur (chirurgical  
ou en tissu de catégorie 1)



Aérer chaque pièce  
10 min toutes les heures



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser  
une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Respecter une distance  
d'au moins deux mètres  
avec les autres



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se mouchoir  
dans un mouchoir  
à usage unique



## PERMANENCE LABORATOIRE À LA MAISON MÉDICALE DE SURVILLIERS

Tous les vendredis de 7h à 9h, le laboratoire  
de Marly-la-Ville tient une permanence pour  
les prélèvements sanguins.

**N'hésitez pas à vous rendre  
directement sur place !**

Comme bon nombre de domaines, les activités de nos séniors ont été impactées par la crise sanitaire. Après de longs mois à l'arrêt, ponctués par des confinements et des mesures restrictives, certaines animations ont pu reprendre au sein du club de l'âge d'or.

## Découverte du club de l'âge d'or

Présidée par Jean-Jacques Bizeray depuis 3 ans désormais, l'association est née il y a plus de 40 ans. Au programme ? Des sorties culturelles, gustatives et divertissantes.

Le local est ouvert tous les après-midis du lundi au jeudi pour se retrouver avec le sourire autour de parties endiablées de belote ou autres jeux de société.

Hors période Covid, le club de l'âge d'or c'est :

- 2 voyages par an
- 6 concours de belote
- Une douzaine de sorties
- 110 adhérents



## Les animations de fin d'année du club



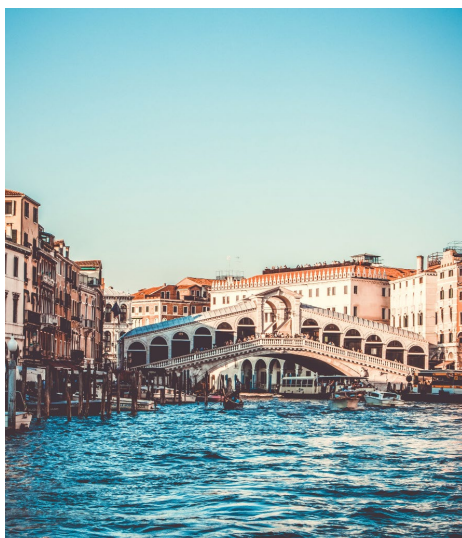
La période que nous traversons ne laisse pas beaucoup de place à l'amusement festif et convivial. Cependant, durant l'allègement des mesures sanitaires, nos anciens ont pu se réunir lors d'un repas de retrouvailles le 29 novembre, et ce, pour le plus grand bonheur de tous.

La fin d'année a également pu permettre un déjeuner-spectacle en bateau mouche. Le club de Survilliers et celui de Plailly ont ainsi profité de la performance d'un cabaret transformiste où les classiques de la chanson française ont été présentés : Claude François, Dalida, Johnny ou encore Céline Dion ont accompagné nos Survillois durant leur repas.

## Et 2022, on en parle ?

Un retour à la normale, ou au moins des mesures sanitaires plus souples sont espérées par Jean-Jacques. La programmation 2022 ? Elle est dans les tuyaux depuis quelques temps déjà mais rien n'est formalisé par peur de devoir tout annuler encore une fois.

Le retour des repas est espéré pour le printemps avec un couscous dansant. En parallèle, des journées thématiques devraient être développées : visite de Montmartre en petit train, le châ-



teau de la Roche-Guyon, le musée Grévin ...

Chaque année, l'association organise 2 voyages. Et c'est avec une certaine appréhension que l'association espère maintenir son voyage en Vénétie pour le mois de mai. Visite de Venise, Trévise, Padoue ou bien Vérone et le mythique balcon de Juliette. Une chose est sûre, tout le monde rêve d'un retour des activités pour vivre cette semaine en Italie !

**Des places sont encore disponibles pour ce voyage !**

Les portes ouvertes du Lab, le nouveau service jeunesse de la ville, ont eu lieu le samedi 8 janvier 2022. Tout au long de la journée, l'équipe encadrante a reçu des jeunes Survillois ainsi que leurs parents pour présenter le nouveau local mais aussi les activités proposées au Lab.



Le pôle éducation de la ville propose un nouveau service destiné aux jeunes de 12 à 25 ans. Le Lab est un lieu d'accueil, d'animations, de détente et d'échanges. Il vise à accompagner et à guider les adolescents et les jeunes adultes dans leur apprentissage de la vie en société et favorise l'épanouissement, la responsabilisation et l'engagement des jeunes.

De nombreuses activités sportives, artistiques et culturelles sont proposées en semaine et pendant les vacances scolaires. À la sortie du collège, les jeunes sont accueillis et peuvent librement se divertir ou faire leurs devoirs dans un espace calme.

Le Lab est à proximité immédiate des arrêts de bus, ce qui facilite l'accès des jeunes à la structure. De plus, son environnement simplifie l'accès aux équipements sportifs comme le City Stade. L'équipe encadrante du Lab a la volonté d'accompagner les jeunes sur la notion de projet. C'est pourquoi, en parallèle des activités, un espace de documentation et d'information s'adresse aux 15/18 ans.

**Un programme mensuel d'activités (disponible sur le site de la mairie) est mis en place pour les animations des mercredis, samedis et vacances scolaires.**

- des activités dans la ville (sport, théâtre, jeux, musique...)
- des ateliers (cuisine, temps de parole, leadership...)
- un accueil libre avec jeux à disposition (baby-foot, ping-pong, jeux de société...)
- une soirée organisée un vendredi par mois
- un séjour en été
- des intervenants extérieurs,
- des sorties toute l'année (parcs d'attractions, cinéma, spectacle, musée...)



**SUIVEZ TOUTE  
L'ACTUALITÉ DU LAB  
SUR INSTAGRAM**

**@SURVILLIERS\_LAB**

**PENSEZ À VOUS INSCRIRE !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
[servicejeunesse@mairiesurvilliers.fr](mailto:servicejeunesse@mairiesurvilliers.fr)  
06 12 90 01 84

Le temps méridien est un moment privilégié pour les jeunes enfants. Avant ou après le repas, les enfants sont particulièrement réceptifs à des activités ludiques. C'est pourquoi, le service périscolaire de Survilliers a souhaité mettre en place et encadrer des animations sur différentes thématiques. La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines en fait partie. Découvrons ensemble les actions qui ponctuent la pause méridienne de nos enfants.

### *Au Jardin Frémin*

- ✓ réflexions autour de l'autonomie de l'enfant sur les actes quotidiens de son repas,
- ✓ temps de parole, des jeux ludiques,
- ✓ sensibilisation à l'alimentation,
- ✓ temps d'activités autour des événements particuliers (Noël, pâques ; chandeleur...).

### *À Romain Rolland*

- ✓ projets théâtre et expressions corporelles,
- ✓ correspondance avec les EHPAD,
- ✓ interventions de la S.P.A.,
- ✓ projet chorale avec l'école du Colombier.

### *Au Colombier maternelle*

- ✓ mise en place du projet « comme au restaurant »,
- ✓ favoriser un climat cocooning propice à l'apprentissage scolaire de l'après-midi.

### *Au Colombier élémentaire*

- ✓ projet recyclage : création d'une fresque avec des bouchons,
- ✓ interventions des animateurs sports/jeunesse sur la passerelle CM-collège,
- ✓ projet chorale avec l'école Romain Rolland,
- ✓ groupes de parole tous les mardis sur différentes thématiques (harcèlement, handicap...).



La ville de Survilliers souhaite que chaque élève puisse profiter d'un parcours d'éducation artistique et culturelle au cours de chaque cycle scolaire. C'est pourquoi, dès janvier 2022 un projet pédagogique sera mis en place afin de mêler l'œuvre et la pratique artistique et culturelle en ouvrant le regard des enfants sur le monde. Ce projet se fera en lien avec :

- Le cinéma de L'YSIEUX et l'espace GERMINAL.
- L'intergénérationnel.
- Les intervenants du service sports/jeunesse.
- Les compétences spécialisées des animateurs.

## INSCRIPTION EN MATERNELLE

Votre enfant est né(e) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ? Alors une place lui est réservée à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2022.

L'inscription se fait en Mairie, sur rendez-vous, muni des pièces suivantes :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé (vaccination DTP à jour)
- Pièce d'identité des 2 parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'adresse de Survilliers





# RENCONTRE AVEC MME BÉGNIC, DIRECTRICE DU PRIMAIRE DU COLOMBIER

Depuis dix-sept ans, Mme BEGNIC est professeure des écoles. Elle porte la fonction de directrice des écoles depuis maintenant deux ans. Nous l'avons rencontrée pour qu'elle nous parle de son rôle au quotidien avec vos enfants.

## *Quel est votre parcours ?*

« J'ai d'abord passé un concours pour être professeure d'EPS avant d'intégrer une formation STAPS en Bretagne. J'ai passé le concours de professeur des écoles sur l'académie d'Amiens. Durant 13 ans, j'ai enseigné dans l'Oise avant de demander mon affectation dans le Val d'Oise il y a 4 ans. »

## *Quels sont les missions d'une directrice ?*

« Une directrice a deux rôles majeurs : la gestion de son équipe et le relationnel avec les familles. Il est crucial que toutes les instances de l'école ainsi que l'équipe fonctionnent au mieux. La communication est très importante avec les familles. Je suis un relai d'informations avec les parents, mais aussi avec nos partenaires, les professeurs et ma hiérarchie. »

## *Quelle est votre méthode de travail ?*

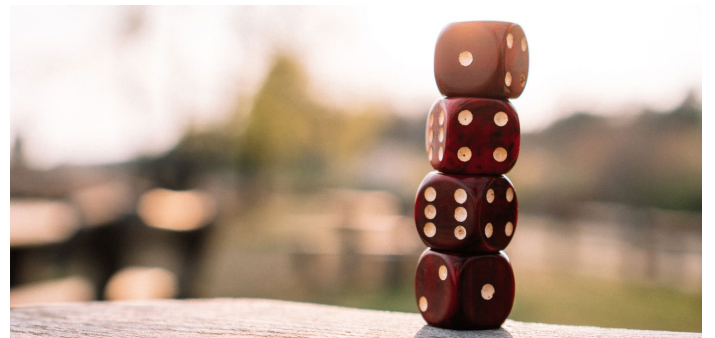
« Cela fait deux ans que j'ai les mêmes élèves ; ils sont habitués à travailler avec moi. Tous les ans, je choisis un thème pour jouer sur la motivation des enfants : l'année dernière, c'était Koh Lanta, cette année, c'est Pékin Express. Le but est de les motiver : on fait le tour du monde des écoles, le tour du monde en chanson... Ils découvrent différents systèmes scolaires. C'est important pour leur ouverture d'esprit et leur culture.

Je travaille beaucoup par les jeux. Les activités ludiques sont les plus motivantes à mon sens. Les enfants n'ont pas l'impression de travailler et, au final, réinvestissent toutes leurs connaissances plus facilement. Il faut être honnête, travailler en s'amusant est beaucoup plus motivant que devant un cahier ! »

## *Le projet pédagogique territorial est orienté vers l'ouverture aux arts et cultures. Comment se retranscrit-il dans votre classe ?*

« En plus de la pédagogie ludique dont je vous ai parlé, nous travaillons sur les jeux et la musique.

Nous nous sommes rendus compte que les jeux de société traditionnels comme les cartes, les dames ou les petits chevaux ne sont pas forcément connus de tous. Nous avons donc mis en place un projet découverte. Nous souhaitons créer une culture du jeu. En fin d'année, nous voulons créer des jeux grandeur nature pour s'amuser en extérieur sur un morpion ou un puissance 4 géant par exemple ! Nous aimerions également mettre en place une soirée « Jeux de société » avec les parents pour que les enfants échangent sur ce qu'ils ont appris en classe.



Ma classe de CM2 a travaillé sur la chanson « effet de masse » de Maëlle qui traite du harcèlement. Cela nous a permis de débattre sur le sujet et de faire prendre conscience aux élèves des dangers liés aux actes et paroles que nous pouvons avoir.

À l'échelle de l'école, tous les professeurs ont mis en place un programme « The Voice ». Chaque classe prépare une chanson et essaye de convaincre le jury, composé d'enseignants, de se retourner. L'année dernière nous nous sommes tous retournés à chaque fois [rires]. C'est pourquoi les élèves votent eux-mêmes pour leur classe favorite ! Ce type de projet leur permet, non seulement de mémoriser une chanson mais aussi de donner leur avis et de le justifier. C'est beaucoup de travail mais les enfants adorent !

Nous avons aussi un projet de chorale mais qui a été suspendu avec le protocole sanitaire car nous mélangions les classes. Nous espérons pouvoir mener d'autres projets en 2022. »





**Cette année, l'école municipale de musique de Survilliers participe à un projet artistique interdépartemental. Il s'agit d'une rencontre d'artistes des conservatoires de la zone Plaine de France allant de Garges-lès-Gonesse à Saint-Witz, organisée par le chef d'orchestre Christophe Mangou et le conseil départemental.**

Les élèves de l'École Municipale de Musique (EMM) de Survilliers étudient différents univers de la musique. Que ce soit pour l'apprentissage individuel d'un instrument, l'Atelier de Musiques Actuelles ou bien la Chorale «Les Voix de l'Ysieux», tous les élèves apprennent aux côtés de professeurs spécialisés (piano, piano-jazz, flûte, violon, guitare, saxophone, clarinette, batterie).

Cette année, l'EMM participe au projet artistique interdépartemental «En scène ! 2022». Ce projet artistique, sur le thème des «Légendes urbaines» et mis en musique par Etienne Mézière, réunit près de 70 participants. Le morceau attribué à l'École de Musique de Survilliers est prévu pour un groupe de 5 flûtistes.

En plus d'une collaboration entre différents conservatoires du département, ce projet inclus une initiation au soundpainting. Il s'agit d'un langage de signes, inventé et développé par Walter Thompson à New York dans les années 70. Il s'articule autour d'une syntaxe Qui, Quoi, Comment, Quand, qui devient une improvisation dirigée très ludique.

**Rendez-vous le 10 avril  
à l'espace Germinal de Fosses  
pour la représentation finale !  
Informations et réservations au 01 34 47 35 40**

La carrière musicale de Christophe Mangou a commencé très tôt puisqu'à 21 ans, il obtient le premier prix de percussion à l'unanimité au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Dès la fin de ses études en 2001, Christophe Mangou devient chef assistant principal de l'Opéra de Nancy pour 5 ans.

Musicien éclectique, Christophe Mangou s'attache à développer des projets fondés sur des collaborations originales entre musiciens classiques, Jazzmen, et autres artistes d'horizons différents...

Pour enrichir son champ d'expression, il se forme depuis 2004 au «soundpainting», technique de composition en temps réel basée sur de l'improvisation dirigée, permettant d'abattre les « frontières » apparentes entre ces différents mondes, et crée l'ensemble « Amalgammes » à Paris.



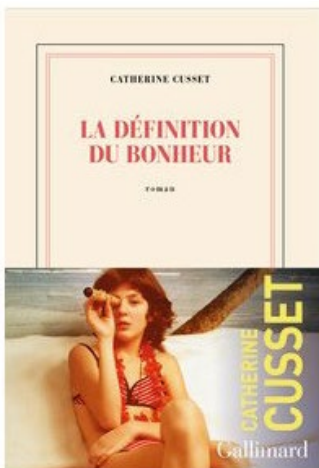
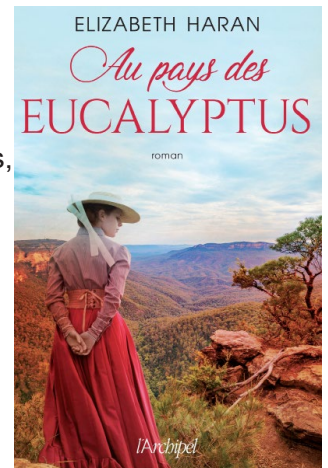
# LES COUPS DE COEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nola Grayson est une jeune préceptrice atypique, en avance sur son temps qui prône entre autre le droit de vote pour les femmes. Mais, en 1910, la bonne société londonienne très conservatrice ne veut pas d'une enseignante aux méthodes pédagogiques jugées subversives.

Renvoyée de son précédent poste et sans réelle perspective d'avenir dans son pays, elle finit par accepter de s'installer comme institutrice à des milliers de kilomètres de chez elle, en Australie.

Une fois arrivée sur l'île continent, elle ne tarde pas à déchanter. Les habitants de cette partie reculée du bush attendaient un homme et son employeur lui réserve un accueil plutôt glacial. Elle doit aussi faire face à des conditions de vie difficiles, à l'isolement et à la sécheresse qui rend la vie dure aux bêtes mais aussi aux humains.

Parviendra-t-elle à s'imposer sur cette terre aride et inhospitalière et à trouver le bonheur ?



Dans ce roman, on croise les destins de deux femmes, de l'adolescence à la cinquantaine. Clarisse est une femme libre et passionnée, elle mène une vie de bohème ; Eve est une femme sérieuse et dévouée, sa vie est plus stable, plus rangée. L'une vit à Paris, l'autre à New-York.

Leurs histoires sont relatées en parallèle, comme deux casse-têtes, qui finissent par s'emboîter pour n'en faire qu'un. Le récit ainsi construit ménage le suspense jusqu'au dénouement, révélant le lien qui unit ces deux femmes.

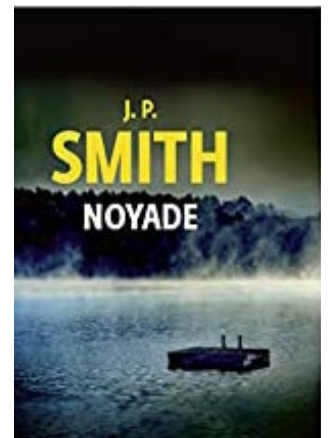
L'auteur interroge sur deux visions différentes du bonheur de l'existence. Qu'est-ce qui nous structure ? Quelle part de l'enfance gardons-nous en nous ? On suit ces femmes sur tous les événements d'une vie ; on vit leurs peines, leurs joies, leurs amours, leurs maternités, ... C'est un peu chacune d'entre nous. C'est aussi la fresque d'une époque, des années 80 à nos jours. Un très beau roman sur la quête du bonheur.

Joey, huit ans, passe l'été dans un camp de vacances au milieu des bois. Le moniteur de natation, Alex Mason, s'est juré qu'à la fin du séjour tous les garçons sauraient nager. Or, Joey a peur de l'eau. La veille du départ, Alex l'abandonne sur un radeau, au milieu du lac, le mettant au défi de regagner la rive à la nage. Joey ne se présente pas le soir au réfectoire et malgré les recherches entreprises, le petit garçon reste introuvable.

Vingt ans plus tard, Alex est devenu un des promoteurs immobiliers les plus en vue de New-York. Rien ne lui résiste. Cependant, ses méthodes parfois peu orthodoxes lui ont valu de solides inimitiés.

Un soir, en rentrant chez lui, il découvre du sang dans la piscine familiale puis d'autres événements étranges se succèdent chez lui et dans l'un de ses hôtels transformant en cauchemar le quotidien d'Alex et de sa famille.

Qui lui en veut à ce point ? Joey serait-il de retour pour se venger ?



**Roissy  
Pays de  
France**

Communauté  
d'Agglomération

## HORAIRES

Mardi et vendredi de 16h à 19h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Depuis le 1er janvier, la bibliothèque est intercommunale.



Association créée en 2020, les aiguilles en fête est un groupe d'échange et de partage autour de la couture. Pour mieux comprendre toute l'étendue de cette association, nous avons rencontré Christine et Isabelle, membre du bureau.

## Dîtes-nous en plus sur votre association ?

**Christine** : Le but de notre association est de partager nos compétences et de se retrouver entre personnes ayant le même centre d'intérêt pour créer des pièces uniques. A ce jour, nous sommes une vingtaine de femmes de 20 à 82 ans ! Nous nous réunissons par groupe sur trois créneaux : le lundi après-midi, le mardi et le mercredi soir.

**Isabelle** : je suis costumière de métier, cela me permet d'aider toutes nos adhérentes dès qu'elles ont besoin de quelque chose : technique spéciale, utilisation de machine à coudre ...



Confection d'un manteau à partir d'un patron

## Quel est votre fonctionnement ?

**Isabelle** : en général, nos adhérentes amènent leur machine à coudre personnelle car elles souhaitent se perfectionner. Nous disposons de quatre grandes tables dont deux dédiées à la découpe de tissu.

**Christine** : Nous n'avons pas de projet commun. Chacune travaille sur quelque chose qui lui plaît ; vêtement, sac, accessoires ... il y en a pour tous les goûts ! Lors de l'adhésion, il y a une part qui concerne les petites fournitures telles que les toiles à patron, les boutons, le passe-poil ... Pour le reste, chacune amène son tissu, bien que nous utilisions également un stock commun qui nous a été offert.

## Que signifie votre nom ?

**Christine** : Ce n'était pas simple à trouver, nous avons beaucoup cherché avant de figer le nom ! Nous souhaitons retranscrire la bonne humeur qui anime notre groupe au quotidien d'où le « en fête » !

**Isabelle** : « les aiguilles » renvoient non seulement aux aiguilles des machines à coudre mais également aux travaux à la main que nous faisons sur place.

## Comment voyez-vous la suite ?

**Christine** : L'entraide et le partage anime bien notre groupe. Nous sommes plusieurs à nous y connaître en couture et cela permet de s'entraider. Cependant, il n'y a pas besoin d'être une experte ! Nous acceptons tout le monde : homme et femme, débutants et confirmés, à partir de 15 ans !

**Isabelle** : Nous envisageons de proposer sur nos créneaux des cours thématiques pour l'apprentissage de techniques spécifiques. Chacune sera libre de suivre ces modules ou de simplement continuer à travailler sur son projet.



Montage des manches d'une blouse

**DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES LES MARDI ET MERCREDI SOIR !**

# L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

## Boxe thaï

16.10.21 : L'Avenir Survilliers Boxe Thaï a eu le plaisir de participer à la Coupe de France de Muay Thaï. Jeremy Devresse a brillamment réussi à s'imposer en remportant la coupe de France.

23.10.21 : nous avons assisté à une grosse prestation d'Alexis Chupeau pour la coupe de France de point Fighting. À l'issue d'un combat de grande qualité âprement disputé, et suite à la décision des juges, il remporta la coupe de France de point fighting.

13.11.21 : Alex Bail représentait le club avenir Survilliers lors de ces championnats d'Île-de-France de K1 Rules. Sa persévérance et son talent lui ont permis d'obtenir une place en finale et de remporter le titre de vice-champion d'Île de France.

Alex nous a offert un très beau combat en finale. Après 3 rounds de 2 minutes d'une grande intensité, il a perdu son duel face à un boxeur puissant mais est tout de même sélectionné pour le championnat de France.

**Un grand bravo à eux ! Tout le club est très fier !**



## Karaté

15.10.21 : Daniel LAUTIER SHIHAN, Maître de karaté 7ème Dan et fondateur du club de Survilliers, nous a fait l'honneur de faire cours aux enfants de Survilliers puis aux grands ce qui a rempli de joie tous les participants et ravis les parents. Tout le club attend avec impatience son prochain passage !



## Natation

Le 28 novembre 2021, notre club de natation se rendait à Saint-Leu-la-Forêt pour disputer une compétition. Résultat ? Avec 4 nageurs, l'ASN était la plus petite équipe, mais ils ont trusté les podiums en remportant 8 médailles (5 or, 1 argent et 2 bronze). Félicitations à Wassim, Milan, Thomas et Swann !

## Échiquéenne

Le week-end du 28 novembre porte bien chance à nos jeunes Survillois ! C'est donc 8 adhérents de l'Échiquéenne qui ont participé au championnat du val d'oise des échecs à Ermont.

Emelyne est ressortie championne dans la catégorie U16 tandis que Maelys vice championne en U12. Chris, Abdelkarim et Luka se sont, quant à eux, qualifiés pour le championnat d'Île-de-France.

Bravo à nos échiquéistes !



## Gymnastique

Nos baby-gymnastes ont eu le plaisir, à la fin de leur dernier cours de 2021, d'avoir la traditionnelle visite du Père Noël.

Les membres du bureau ainsi que les entraîneurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !



## L'intérêt général, toujours l'intérêt général

2021 marque une des étapes de la mise en oeuvre du programme présenté au suffrage de 2020. En dépit du contexte particulier, j'ai mis en place l'organisation des services municipaux qui nous permettra la réalisation de nos projets ambitieux. Soutien aux associations, actions solidaires et environnementales, lutte contre les dépôts sauvages, travaux de voirie et dans les écoles, vidéoprotection, activités estivales pour les enfants de la commune, application de la loi Egalim pour une alimentation plus saine dans les cantines, travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap : **l'équipe est activement au travail !** La maison médicale, projet sur lequel j'ai travaillé depuis plusieurs années a ouvert ses portes. Côté « ado », le pôle éducation s'organise avec l'ouverture en ce début d'année du Lab qui accueillera nos jeunes, à la sortie du collège.

Tous ces projets se travaillent sur le long terme et nécessitent les subventions de partenaires que nous sollicitons à chaque fois que c'est nécessaire, en réalisant des dossiers techniques, parfois complexes.

Il est communément « admis » que le rôle de la minorité consiste à rentrer dans un jeu d'opposition systématique sur des sujets récurrents tels que le vote du budget ou de la fiscalité... Soit, c'est un point de vue ! Mais voter CONTRE la délibération prescrivant la révision d'un PLU qui va dans le sens de la **protection du village** contre une urbanisation



En 2021, pour la première fois depuis des années, la municipalité n'augmentait pas les impôts locaux, notamment pour faire face à cette « période de crise sanitaire et économique ». C'était sans compter sur l'augmentation des tarifs de cantine, de près de 50€/ mois pour certains quotients familiaux de la classe moyenne. Notre équipe, par l'intermédiaire de Laëticia Alaphilippe, s'est faite porte-parole de nombreux parents d'élèves, afin que la qualité et la quantité des repas de nos enfants soient revues. Nous avons obtenu gain de cause malgré l'entêtement de la municipalité ; un entêtement aussi ubuesque que déconcertant et dont le public de la séance du conseil municipal pourra témoigner.

L'un des enjeux de l'actualité municipale en 2022 sera le vote d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé au pas de charge. Je me suis toujours battu contre le PLU de Survilliers élaboré et voté en 2017 par l'actuelle maire. Ce PLU en vigueur autorise une densification excessive de Survilliers et un étalement urbain sur notre patrimoine agricole. Ne pas assumer ses responsabilités aujourd'hui, après avoir signé de nombreux permis de construire, est une duperie. Les excuses en tout genre ont bon dos et la prise de conscience arrive trop tardivement ! Entre les projets d'entrepôts à l'entrée du village et d'immeubles de plusieurs dizaines de logements au petit Argenteuil, le mécontentement de la population se fait ressentir, à juste titre.

En 2022, les pelleuses poursuivront l'urbanisation voulue

à outrance et de la **valorisation du patrimoine** dénote un manque de cohérence évident. Pourtant, le groupe se dénomme « Survilliers Authentique »... cherchez l'erreur. Ce qui est plus gênant, c'est l'attitude du chef de file de la minorité qui s'amuse à travestir la réalité et à duper les survillois dans le but de satisfaire son ambition personnelle (il est continuellement en campagne et n'oublions pas que 2022 est une nouvelle année d'échéances électorales d'importance avec les élections législatives).

Comblersonmanquedetravailconcretetsaméconnaissance des dossiers y compris sur des sujets que je pensais à sa portée (la dénomination des rues par exemple) en utilisant des procédés de communication mensongers, révèle d'une trajectoire strictement individualiste, **qui ne sert nullement l'intérêt des survillois**. Ainsi pendant que notre conseiller départemental se cherche encore une carrière, utilisant des moyens peu orthodoxes, d'autres travaillent concrètement pour vous servir, fidèlement.

Ainsi 2022, verra se poursuivre les études de rénovation énergétique des écoles, les études pour le complexe sportif au niveau de stade, pour l'aménagement de la grande rue et de la place des tilleuls, ainsi que les études du centre bourg ou « projet de la Cour aux blés ». De manière plus anecdotique, nous mettrons en place l'enregistrement des conseils municipaux et leur diffusion en live pour mettre fin une fois pour toute à cette mascarade.

## SURVILLIERS AUTHENTIQUE

par la majorité municipale. Nous avons proposé que les noms des rues du nouveau quartier soient choisis par les survillois eux-mêmes. Lors de sa dernière tribune, la maire travestit éhontément la réalité de notre démarche. Ces noms ont été choisis sur un coin de table par le promoteur et validés par la municipalité.

Concernant la cantine et nos impôts en passant par l'urbanisme, notre équipe « Survilliers Authentique » reste vigilante, constructive et mobilisée, dans son rôle d'opposition ; rôle ingrat mais essentiel à notre démocratie locale.

Lors des élections départementales de juin 2021, avec 79% des voix, les électeurs de Survilliers m'accordaient une large confiance pour me reconduire dans mon mandat de Conseiller départemental. Je profite de ces quelques lignes pour vous en remercier chaleureusement. De la maison médicale à la vidéo protection c'est plusieurs centaines de milliers d'euros de subventions du Département dont Survilliers a bénéficié en 2021. Sans oublier la mise en circulation des bus le samedi, que j'ai pu obtenir auprès d'Ile-de-France Mobilités après le service jusqu'à minuit en semaine depuis 2018. Voici quelques exemples concrets de l'utilité du Département pour Survilliers.

**En ce début d'année, nous présentons à tous les survillois nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de paix.**

**Pour l'équipe,**

**Anthony Arciero, Conseiller départemental ;**

Christine Sede, Daniel Benagou, Laëticia Alaphilippe, Djey Di Kamara, Nelly Gicquel, *Conseillers municipaux.*

## Janvier

**29** **LUZUBERLUS**  
Spectacle  
d'improvisation  
et cabaret à  
20h30 au théâtre  
de la Bergerie

## Février

**5** **Concert** des  
professeurs  
de l'École de  
Musique à  
20h30 au théâtre  
de la Bergerie

**11** **Loto des écoles**  
Salle des fêtes  
Renseignements  
au 01 34 68 37

**17** **Permanence  
du SIGIDURS**  
en Mairie de 16h  
à 19h pour faire  
votre carte de  
déchèterie.

**26** **Concert** des  
élèves de l'École  
de Musique  
à 17h au théâtre  
de la Bergerie

## Mars

**14** **Carnaval** des  
écoles le matin  
avec un défilé  
puis un regroupement dans le  
parc de la mairie

## Avril

**2** Opération  
« **Nettoyons la  
ville** »  
**Concert-spectacle**  
« The Great  
History of Rock »  
des Grizzlies

**9** **Chasse aux  
oeufs** dans la  
ville  
pour les enfants  
de Survilliers

**10** **Élection  
présidentielle**  
1er tour

**24** **Élection  
présidentielle**  
2è tour

## Mai

**1** **Brocante de  
Survilliers**  
Inscription à partir  
du 15 février 2022



## Ils se sont unis à Survilliers

Gilbert FREDOC STEVENS et Anya SIHALI,  
le 11 décembre 2021



## Bienvenue à

Iris, Astrid, Danielle MÉZIANE, née le 27 octobre 2021  
Maxime PETRO, né le 25 novembre 2021



## Ils nous ont quittés

Alain MALLET, le 27 octobre 2021, 73 ans  
Michel VIVIER, le 20 novembre 2021, 83 ans  
Nicolas JOUANNET, le 30 novembre 2021, 46 ans  
Micheline PETIT, le 10 décembre 2021, 87 ans  
Sankar BARON, le 14 décembre 2021, 55 ans  
Marylène KURASZWSKI, le 16 décembre 2021, 69 ans  
Simone MOREL, le 19 décembre 2021, 81 ans  
Christian FOIREST, le 26 décembre 2021, 70 ans  
Alain CHAZOTTES, le 8 janvier 2022, 69 ans

**Service État Civil : 01.34.68.16.84**  
[sladame@mairiesurvilliers.fr](mailto:sladame@mairiesurvilliers.fr)



# DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone



Alertes notification



Actualités

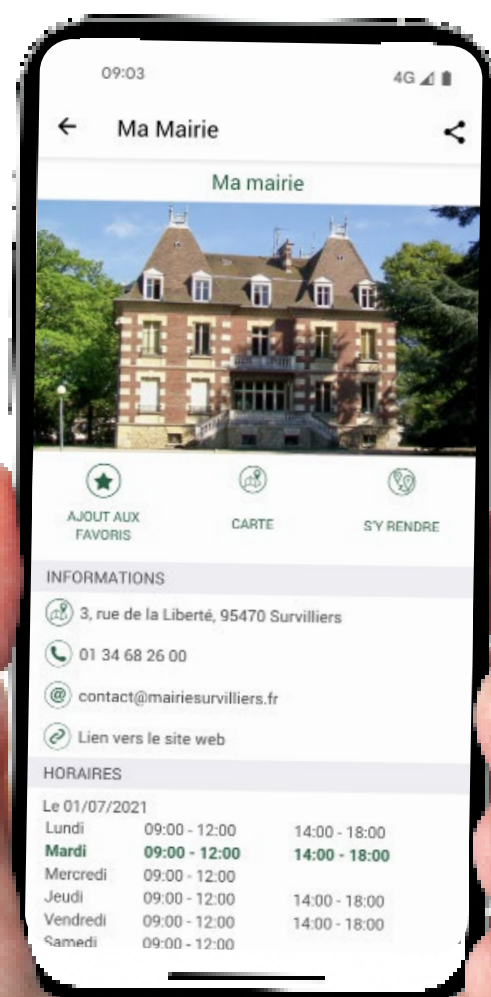


Événements



Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville

